

(fenêtres) (sur cours)



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

N°300



**A CHACUN
SA REUSSITE**

**LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES,
UTOPIE OU DEFI ? NOTRE DOSSIER**

RENTREE : LE RATIONNEMENT

**LAURE DUMONT, FRANCOIS BEGAUDEAU, SUSIE
MORGENSTERN, BRIGITTE FRELAT-KAHN :
QUATRE CHRONIQUEURS POUR LE NUMERO 300**

D'ACHILLE À ZIDANE
UN CONCOURS ORGANISÉ PAR
LA BNF, LE SNUIPP,
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT,
LE MONDE DE L'ÉDITION

HEROÏS

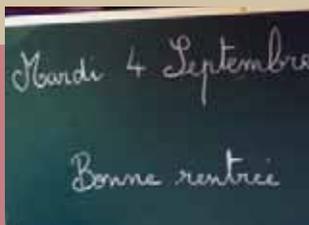
(fenêtres sur cours)

N° 300 août 2007

Actu

5

UNE RENTRÉE :
sous le signe du rationnement
DIRECTION D'ÉCOLE :
bloquer... et débattre



Dossier

12

A CHACUN SA REUSSITE :
la réussite de tous les élèves, utopie ou défi?



Métier

20

REPORTAGE :
conscience phonologique à l'école maternelle de Cosne
MUSIQUE ET ART LYRIQUE :
portait de Jean-Christophe Sellin



Réflexions

28

IMMIGRATION :
inflation législative
DIDIER LOCKWOOD :
éducation artistique et culturelle à l'école



Edit



C'

est la rentrée.

Enthousiasme, espoir et inquiétude se mêlent à la veille de rencontrer nos nouveaux élèves. Les mêmes sentiments animent les auteurs de ce numéro 300 : depuis la création de (fenêtres sur cours) 96 000 pages d'interviews, d'informations, de reportages, de débats, d'appels à agir ! Interventions d'autant plus nécessaires que les moyens budgétaires dégagés cet été en faveur des plus fortunés manquent cruellement à l'école et au service public.

Seulement 700 postes au budget 2008 pour ... 37200 élèves supplémentaires ! Ouvrir des discussions sur l'avenir du métier d'enseignant exige que la réussite de tous les élèves soit une véritable priorité en créant des postes nécessaires et en réalisant une véritable transformation de l'école.

Dans les jours qui viennent le SNUipp s'emploiera à rassembler la profession et mobiliser dans l'unité pour faire entendre la voix de l'école au service des élèves et des solidarités.

Gilles Moindrot

SE SYNDIQUER... DES LA RENTREE

Faire réussir tous les élèves ! Vraiment tous ! Dans leurs classes, leurs écoles, voilà, bien l'engagement quotidien de tous les enseignants. Depuis sa création, le SNUipp devenu majoritaire réfléchit, débat avec tous, trace des pistes pour la transformation d'une école qui prenne en compte la « diversité », qui assure « l'égalité ». Parce que chacun ne s'accommode pas d'une école qui laisse de côté les plus fragiles et qu'il n'existe pas d'élève modèle prêt à entrer dans un moule...

Pour toutes ces raisons, « il est urgent d'agir ». Toujours plus nombreux, pour être force de propositions et d'action, rejoignez le SNUipp.

Adhésion auprès du SNUipp de votre département d'exercice
<http://XX.snuipp.fr/> ou XX est le numéro de votre département.

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National
Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et
PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail
ns@snuipp.fr

• Directeur de la publication : Gilles Sarrotte • Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Michèle Frémont, Lise Dobrécourt, Philippe Hermant, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Sébastien Sihr, • Impression SIEP - Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros • ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

La défense de cette espèce
est capitale...



**Pour nous,
celle de la diversité,
de l'égalité et de la
réussite des élèves
l'est aussi.**



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Il est urgent d'agir !

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
www.snuipp.fr



PARLER DE LA REALITE DE L'ECOLE

La force des syndicats enseignants est leur ancrage dans la vie quotidienne des classes. A plusieurs reprises, le SNUipp a su mettre à profit cet ancrage pour faire avancer le débat public sur l'école. L'enquête réalisée il y a quelques années sur l'argent de l'école par exemple, regorgeait d'informations et révélait de manière criante l'immense disparité des situations des écoles françaises en terme de moyens. Cette enquête illustrait ainsi très concrètement la problématique majeure de l'école primaire aujourd'hui : comment assurer l'égalité de tous?

Je crois que c'est précisément quand les syndicats mettent ainsi le doigt là où ça coince, qu'ils jouent le rôle d'alerteurs d'opinion en mettant en évidence la simple réalité des faits, qu'ils remplissent leur mission. Et dans la plupart des cas, les faits parlent d'eux-mêmes... Les médias sont pris dans une fuite en avant. Le rythme de travail des rédactions s'est accéléré ces dernières années et les journalistes invoquent souvent la détérioration de leurs conditions de travail, le manque de moyens. Mais indépendamment de ces questions d'organisation, ils ont toujours autant besoin qu'on leur indique de quel côté il faut chercher. Un journaliste éducation doit faire face à une quantité astronomique d'informations, et pour bien jouer son rôle de « *trieur* », il a besoin d'être aiguillé. C'est là que les syndicats peuvent agir efficacement : en montrant grâce à leur connaissance intime du quotidien des classes, ce qui ne marche pas, mais aussi ce qui marche dans l'école d'aujourd'hui.



Laure Dumont

journaliste, se transforme en chroniqueuse pour le numéro 300 de fenêtres sur cours.

Ouvrage à paraître : « Comment fait-on pour apprendre à lire? » (Bayard)

Laure Dumont

LE SNUipp A TENU CONGRÈS

Le SNUipp a tenu son congrès à Nevers du 4 au 8 juin. L'occasion de jeter un regard sur les années passées autant que sur les chemins à emprunter. Un congrès de la maturité, où l'organisation, majoritaire dans le premier degré, a affiné son projet pour l'école de demain, et montré sa volonté de défendre et développer l'école publique.

Le congrès a élu les 40 membres de l'équipe nationale, dont 20 secrétaires nationaux. Gilles Moindrot (37) a été élu secrétaire général, Marianne Baby (06) et Renaud Bousquet (64) secrétaires généraux adjoints.

LES ANTILLES SINISTRES

Le 20 août, le cyclone Dean ravageait les cultures bananières de La Martinique et une grande partie de l'agriculture de La Guadeloupe, des bâtiments du littoral et faisait plusieurs victimes. La Martinique reste privée à 57% d'électricité, ce qui risque de mettre en cause la rentrée scolaire.

CSI : demande d'adhésion de la FSU

Après consultation interne (80.6 % de pour, 19.4 % de contre), Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU, est mandaté pour entreprendre les démarches d'adhésion de la FSU à la CSI, la Confédération syndicale internationale. Créée le 1er novembre 2006, la CSI regroupe les organisations qui auparavant étaient adhérentes des 2 grandes confédérations (CISL et CMT) qui se sont auto-dissoutes. La CSI, avec 168 millions de membres, se veut une réponse internationale aux défis de la mondialisation, mais aussi une force d'appui pour les revendications syndicales dans tous les pays.

272,57

c'est le montant en euros de l'allocation de rentrée scolaire versée à 2,8 millions de familles. Familles de France estime le cartable de l'élève de 6e à 202,70 € en y ajoutant cependant 206,68 € pour les « frais annexes » dont les livres et assurances. La Confédération syndicale des familles évalue le coût de la rentrée, toujours en 6e, à 327,67 €. Quant à la FCPE, elle estime que « le panier standard n'existe pas à l'école ».

convention pour le droit des enfants

La France vient de ratifier la Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants. Le texte a pour objet de promouvoir les droits des enfants dans les procédures judiciaires qui les intéressent directement. Elle garantit notamment qu'ils pourront exprimer leur opinion dans des procédures familiales telles que celles concernant le droit de visite des parents séparés.

Internationale de l'éducation : 5^{ème} congrès mondial

Le SNUipp était présent à Berlin, au 5^{ème} congrès mondial de l'IE, l'Internationale de l'éducation, du 22 au 26 juillet. Le congrès a lancé la journée mondiale de l'éducation, pour « une éducation de qualité et de justice sociale ». L'appel du congrès revendique partout dans le monde des conditions de travail et des salaires décentes, une rémunération égale et des droits égaux pour les femmes, le développement des formations initiale et continue, la participation à l'élaboration des politiques éducatives, ainsi que l'amélioration des droits des enseignants par la négociation collective.

Franchises médicales

« Ce projet met à mal la logique de solidarité »

Le projet de franchises médicales a été précisé cet été par le président. Quels en sont les ressorts ?

La mesure avait été présentée dans un premier temps comme une manière de responsabiliser le patient. Cette logique a reçu un accueil mitigé qui a amené le gouvernement à changer de discours et à le justifier par le financement de grandes causes médicales comme Alzheimer. Quelles que soient les annonces, ce projet met à mal la logique de solidarité puisque avec ces franchises ce sont les malades qui paient pour les malades. La franchise présume aussi que le patient est responsable de ce qui lui arrive. On oublie que l'on ne choisit pas d'être malade, et que par ailleurs ce sont les médecins qui font les prescriptions et non les patients eux-mêmes.



©Serge Canasse

Bruno Palier, docteur en sciences politiques, chercheur à Sciences po, auteur du Que sais-je « La réforme des systèmes de santé »

Des voix se sont d'ailleurs fait entendre sur le caractère inégalitaire des franchises... En France, 7% de la population n'a pas assez d'argent pour recourir à une mutuelle sans pour autant être couverte par la CMU. Certains sont amenés à renoncer à des soins. Roselyne Bachelot se demande « Qui ne peut pas payer 4€ par mois ? » Ce ne sont pas les classes supérieures dont elle fait partie mais les personnes en situation précaire qui devront plus encore réfléchir avant d'aller se faire soigner.

La sécurité sociale est en déficit aggravé. Les franchises apportent-elles la réponse ?

La mesure ne sera pas efficace pour ralentir les dé-

Propos recueillis par
Lydie Buguet

RENOUVELLEMENT DES EVS N'EST PAS NECESSAIREMENT RECONDUCTION



Suite aux mobilisations initiées par le SNUipp, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé en juin le renouvellement de la totalité des contrats EVS exerçant en école primaire. Mais renouvellement des contrats ne signifie pas nécessairement reconduction des personnes. Dans certains départements, des EVS n'ont pas été reconduits malgré l'avis positif du directeur d'école. L'intervention des sections départementales du SNUipp a pu permettre de régler certains cas, mais des EVS se sont retrouvés à nouveau au chômage début juillet. Dans la Nièvre, le Conseil général s'est opposé au renouvellement des 34 EVS auparavant au RMI dont il versait le montant au lycée em-

ployeur. Suite à la médiation de la section départementale, 13 EVS accompagnant des élèves handicapés devraient finalement être reconduits et les autres devraient bénéficier d'un autre type de contrat aidé d'ici décembre.

L'octroi de la prime exceptionnelle de retour à l'emploi (PERE) constitue également un autre point noir, le ministère de l'emploi réaffirmant qu'elle n'est pas due aux EVS embauchés avant le 1er octobre 2006. Une réponse que n'accepte pas le SNUipp. Celui-ci s'adresse à nouveau au ministère avant la rentrée.

Arnaud Malaisé



Les enseignants préparent leur rentrée. Le gouvernement aussi. 11 200 postes devraient être supprimés dans le cadre du budget 2008.

RENTREE

SOUS LE SIGNE DU RATIONNEMENT

Pour ne pas déroger à la mode Sarkozy, le ministère fourmille d'idées, des discussions sur le métier aux économies budgétaires, en passant par le service minimum. Aucune mesure sérieuse pour lutter contre l'échec scolaire.

L'école devra t-elle se mettre au pain sec et à l'eau ? Finalement, 11 200 postes seront supprimés dans l'Education nationale à la rentrée 2008 dont 9 800 pour le public. L'école devrait bénéficier de la création de 700 postes pour 37

800 élèves supplémentaires attendus selon le ministère. Soit 1 emploi pour 54 élèves. Par ailleurs, 675 postes de stagiaires seront supprimés, des places en moins au concours de PE. Pour toute la Fonction publique, un fonctionnaire sur trois ne devrait pas être remplacé, soit près de 22 700 agents de l'Etat a promis le premier ministre François Fillon. Un contentieux qui s'ajoute à la question salariale, les organisations de fonctionnaires réclamant avant la fin de l'année une négociation avec une hausse du point d'indice. De plus, une montée en charge est encore prévue pour 2009, avec l'objectif affiché pour la fin du quinquennat du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Cela représente une économie annuelle de près de 800 millions d'euros selon Eric Woerth, ministre du budget. De quoi financer en partie les nombreux cadeaux fiscaux votés cet été par le nouveau parlement.

Dans tous les cas, les suppressions apparaissent bien plus lourdes qu'en 2007. Déjà, à cette époque, 6 000 retraits avaient été effectués, le primaire ayant bénéficié de seulement 450 créations pour 21 000 élèves supplémentaires.

Le premier ministre parle de « réglages fins », chacun appréciera. Comme le notent les fédérations de l'Education nationale (1), « l'offre d'éducation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se dégrader ». Elles ont d'ailleurs prévu de se

contrer avec les organisations du monde éducatif le 30 août afin « de construire les conditions d'une mobilisation de grande ampleur dès que possible dans le premier trimestre ». Celles des fonctionnaires se sont rencontrées le 24 août dernier.

Quel avenir pour une école qui ne semble pilotée que par la contrainte budgétaire ? Les intentions présidentielles sont de ce point de vue clairement affichées : récupération de moyens au détriment des remplacements, de la maternelle, des effectifs, pilotage par les résultats des écoles, assouplissement puis suppression progressive de la carte scolaire afin de faciliter la mise en concurrence des établissements. Sauf que ces orientations n'ont jamais permis d'aider à la réussite des élèves. Cette conception de l'école apparaît même comme une véritable rupture au regard d'autres pays développés comme la Finlande, qui aujourd'hui calculent le coût des décrochages ou des niveaux scolaires trop faibles pour définir leur investissement éducatif.

Du côté des personnels, les discussions sur le métier d'enseignant devraient s'ouvrir en septembre sous la présidence de Marcel Pochard, ancien directeur de la Fonction publique. Elles prévoient quatre thèmes : organisation de l'enseignement et évolution du métier, spécificités du métier d'enseignant, entrée dans le métier, reconnaissance de la fonction enseignante. D'ores et déjà, en décalage avec son prédécesseur, le ministre devrait réaffirmer « le principe de liberté pédagogique des maîtres », comme il l'a fait récemment dans un courrier réponse au SNUipp.

Pour sa part, le syndicat ne fera pas qu'avancer ses propositions en matière de rémunération, de déroulement de

Selon le SNUipp « le simple maintien du taux d'encadrement nécessiterait la création de 1.500 postes au budget 2008. »

Restreindre l'exercice d'un droit constitutionnel ? François Fillon a confirmé la possible extension du service minimum à l'Education nationale avant d'affirmer que « cette question n'était pas d'actualité ». Des déclarations contradictoires qui ne doivent pas masquer la réalité des besoins pour l'école.

« Evaluation, organisation collective, mobilités géographiques, promotions, rémunération des débuts de carrière, santé, protection juridique... ». Quelques-uns des sujets qui seront évoqués lors des quatre thèmes de concertation sur le métier d'enseignant.

carrière. « Il liera également ces éléments avec la nécessité de nouveaux fonctionnements avec plus de maîtres, plus de temps, du travail en équipe, de la formation pour une amélioration des conditions d'exercice du métier des enseignants et de réussite des élèves », prévient Gilles Moindrot, le secrétaire général du syndicat qui est intervenu pour demander d'intégrer aux discussions le dossier de la direction d'école.

De nombreux chantiers en perspective que le SNUipp veut aborder avec les enseignants en continuant de promouvoir « la diversité, l'égalité et la réussite de tous », comme il le rappelle dans sa campagne de rentrée. Et de ce point de vue, « il est urgent d'agir ! »

Sébastien Sihre

(1) Les fédérations FSU, UNSA Education, SGEN-CFDT, FERCCGT, FAEN

EVALUATIONS DU CHANGEMENT DES CETTE RENTREE ?

Terminées, les évaluations CE2 ! Après des débuts difficiles, elle était devenue un réel outil pour les équipes. Elles sont maintenant remplacées par les évaluations CE1.

Une évaluation nationale de début CM2 ne sera finalement proposée qu'à titre expérimental et facultatif, même si par ailleurs une évaluation diagnostique à l'initiative des enseignants de CM2 sera exigible dans chaque classe. Conçue dans le même esprit que celle de CE1, elle devrait prendre en compte les remarques qui avaient été formulées par le SNUipp, à la suite des insuffisances constatées l'année dernière. Ces deux évaluations ne sont pas des « *évaluations-bilan* » et elles n'ont aucun rôle dans le pilotage national.

Selon le directeur de l'enseignement scolaire (DGESCO), elles ne donneront lieu à aucune centralisation de résultats, ni aucune saisie informatique. Elles sont présentées comme une aide au repérage des difficultés des élèves, devant permettre la mise en place des PPRE, devenus obligatoires à tous les niveaux. Elles ont



pour objectif « *de repérer avant la fin du cycle, ce qu'il faut privilégier pour que les objectifs du cycle soient atteints* ». Des précisions doivent être apportées dans un BO à paraître normalement le 23 août... Des aides devraient être disponibles sur « *banqoutils** ».

Le SNUipp, qui a obtenu que cette évaluation ne soit pas obligatoire cette année, demande qu'un bilan transparent soit réalisé avant toute généralisation et que des actions de formation et l'accompagnement des équipes soient effectifs.

Daniel Labaquère

www.banqoutils.gouv.fr

« Car oui, l'esclavage et la colonisation sont des systèmes totalitaires, et vous avez tort de tenter de les justifier en évoquant nos responsabilités et ce bon côté de la colonisation. »

Lettre ouverte d'écrivains africains en réponse au discours de Dakar de Nicolas Sarkozy

SOCLE COMMUN LE LIVRET DE COMPETENCES EST A L'ETUDE

Cette année, un livret de compétences sera mis en place à titre expérimental. Ce livret attestera la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun pour chaque élève. Il sera renseigné à chaque palier, fin du CE1, fin du CM2 et fin de 3ème ou de scolarité obligatoire. Un palier supplémentaire en fin de 6ème est à l'étude. Trois piliers du socle seront concernés en fin de CE1 (langue française, mathématiques, éducation civique), mais en CM2 ce sont les compétences des sept piliers qui seront évaluées.

Ce livret de compétences, qui devrait être simple, lisible et compréhensible par tous, ne se substitue pas aux outils existants dans les classes. Il ne devrait être accompagné d'aucun commentaire, la validation de la compétence visée se faisant par l'apposition de la date. Un guide définissant les modalités de validation ainsi que des outils d'aide à l'évaluation devraient être disponibles sur le site du ministère.

Une version de ce livret a été présentée aux différentes organisations lors du Conseil supérieur de l'éducation. Mais devant les nombreuses critiques exprimées lors de la séance du 9 juillet, le ministère a décidé de revoir sa copie !



EPS : GRANDE CAUSE NATIONALE ?

Suivant l'engagement présidentiel à « *doubler le nombre d'heures de sport effectuées à l'école* », Xavier Darcos a demandé dans un simple courrier adressé aux Inspecteurs d'académie d'inciter les enseignants du premier degré à augmenter le nombre d'heures d'EPS qui pourra passer de 3h à 4h hebdomadaires. Les enseignements aux dépens desquels cette augmentation s'effectuerait ne sont pas mentionnés par le Ministre. Pourquoi l'EPS et non les arts visuels ou les mathématiques ? Ne faudrait-il pas sereinement débattre de l'ensemble des horaires avant de décréter dans l'urgence l'augmentation de telle ou telle matière au fil des déclarations et diverses promesses du chef de l'exécutif ?

FINANCEMENT DU PRIVE : LE CONSEIL D'ETAT ANNULÉ

En juin, le Conseil d'Etat a annulé la circulaire de 2005 des ministres de l'Intérieur et de l'Education qui établissait l'application de l'article 89 de la loi de décentralisation d'août 2004. Cette circulaire imposait à une commune de participer financièrement à la scolarité de « *ses* » élèves inscrits dans une école privée d'une commune voisine. Elle avait provoqué une forte opposition de nombreux maires ainsi que des organisations syndicales qui demandent toujours l'abrogation de l'article de loi. Le ministre rappelle que la loi s'applique toujours et annonce l'écriture d'une nouvelle circulaire.

A suivre.

LES HEURES D'ETUDE DEFISCALISEES ?

Les enseignants des écoles auraient droit à une défiscalisation « *de leurs rémunérations versées au titre du temps de travail additionnel effectif* ». C'est en substance la réponse donnée par le ministère au SNUipp qui l'a interrogé sur les modalités d'application pour les PE et instituteurs de la nouvelle loi « *en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat* » (TEPA). Ainsi, les heures d'étude dirigées effectuées à la demande des collectivités territoriales par exemple, pourraient constituer un temps de travail supplémentaire qui ne serait plus imposable. En attendant l'arbitrage définitif.

CARRIERES DES FONCTIONNAIRES : OUVERTURE DE CONFERENCES MINISTERIELLES

Selon la promesse présidentielle, l'amélioration des carrières des fonctionnaires passerait par la redistribution de la moitié des économies réalisées par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite (lire page 7). Telle est la logique, mise en œuvre par Eric Woerth ministre de la Fonction publique. Des conférences ministérielles se dérouleront à la fin du mois de septembre en présence des syndicats. Elles porteront sur le pouvoir d'achat, les valeurs de la fonction publique, le dialogue social et les parcours professionnels, mais dans le contexte actuel elles ressemblent fort à un marché de dupes. Le tout sur fond d'annonce de suppressions de postes massives, 22 700 pour l'année 2008 dont 11 200 pour l'éducation nationale (9 800 dans le public, le reste dans le privé). Pour l'école, ces suppressions de postes

entraîneraient notamment une dégradation des conditions d'accueil des élèves ainsi qu'un alourdissement des effectifs par classe, en contradiction avec l'amélioration du métier enseignant.

Pour le SNUipp, les carrières enseignantes nécessitent une véritable revalorisation au vu de la situation actuelle. Le salaire en début de carrière atteint péniblement 1,2 fois le SMIC, seuls 10% environ des enseignants partent avec une retraite à taux plein. 78% des professeurs des écoles partis en retraite en 2006 n'avaient pas atteint le 11ème échelon. Le temps de service des enseignants reste inchangé alors que la charge s'accroît avec l'accumulation de nouvelles missions. Ce sont ces questions que le SNUipp souhaite aborder lors de ces conférences et qu'il veut mettre au cœur du débat sur l'amélioration des carrières enseignantes.

Arnaud Malaisé

HANDICAP NOUVEAU PLAN D'ACTION

Le ministre de l'Education nationale, en lien avec le ministère en charge du handicap et de la solidarité, a lancé un nouveau plan d'action pour rendre effectif « *le droit opposable à la scolarisation* ». Dès cette rentrée 2 700 postes supplémentaires d'AVS-i, auxiliaires de vie scolaire-individuel, sont créés, ainsi que 1 250 places supplémentaires dans les SESSAD - services d'éducation spéciale et de soins à domicile - pour « *renforcer l'accompagnement des enfants à domicile (et) leur permettre de développer ensuite leur autonomie en milieu scolaire* ». Le second degré verra également la création de 200 UPI, unités pédagogiques d'intégration.

En 2006-2007, 160 000 jeunes en situation de handicap ont été scolarisés dans le 1° et le 2° degré. Seuls 20 000 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement individuel et seulement pour un quart à temps complet. Il y a aujourd'hui 4800 AVS-i, un chiffre qui n'avait guère évolué ces dernières années. A la rentrée 2006, 1883 EVS-contrats d'avenir ont été recrutés - pour 10 mois- afin d'assurer les fonctions d'aide aux équipes pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Mais pour répondre aux besoins, 2800 EVS-contrats d'accès à l'emploi se sont ajoutés au premier trimestre. Le SNUipp avec les autres organisations syndicales et les associations concernées ont maintes fois interpellé le ministère sur les problèmes liés à l'insuffisance du recrutement, de la formation, le manque de moyens pour les frais de déplacement, le remplacement des absences, etc. Le SNUipp s'était aussi inquiété dès juin du départ des EVS et avait obtenu la reconduction de ces emplois. Il avait aussi sollicité une audience sur les questions de pérennisation et de professionnalisation des AVS-i : il a été reçu le 24 août par le ministère. Ce dernier a d'ores et déjà confirmé que les 2 700 postes d'AVS-i annoncés sont des créations qui vont se rajouter au budget (500 postes avaient été inscrits au budget 2007) et qu'une ventilation académique est prévue. Le ministre a aussi décidé d'engager une réflexion pour préciser l'avenir et les conditions de cette fonction d'AVS-i. Un dossier urgent car l'amélioration des conditions de scolarisation et l'augmentation des temps d'intégration nécessitent des mesures d'une toute autre ampleur.

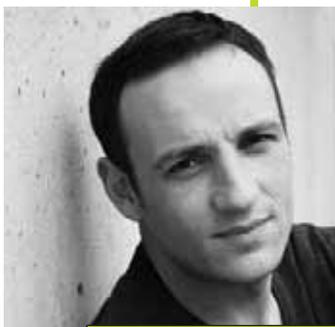
Daniel Labaquère

S'AJUSTER AUX DESIRS, D'ELEVES DE CHAIR ET D'OS

Ecole et société, grand sujet, grand débat. A ma droite républicaine : il faut que l'école soit un sanctuaire ; ici n'entrent pas les singularités ! ; tous à vos blouses ! ; pupilles de la nation ! A ma droite libérale : il faut ouvrir l'école à l'entreprise ; préparer l'entrée dans la vie active ! ; rendre facultative la philo !. A ma gauche : il faut tenir compte des origines et des parcours de chacun ; être aussi des éducateurs ! ; s'appuyer autant que possible sur l'univers extérieur des élèves !

Aux premiers on aurait envie de répondre qu'il est bon en effet de s'arracher au donné social mais qu'on aura beau ceindre les établissements de murs immenses et inexpugnables, toujours le dehors y fera effraction -et c'est tant mieux ; aux deuxièmes qu'il n'est pas inutile sans doute que nos jeunes gens aient idée de ce qui les attend après les études, ne serait-ce que pour mieux négocier leur orientation, mais que le monde du travail leur tombera dessus bien assez tôt ; aux troisièmes que oui absolument, que c'est même tellement évident qu'on a tort de le préconiser, que tous les enseignants, quelque prévention qu'ils aient contre cette adaptation à la spécificité sociale de chaque élève, la mettent plus ou moins en pratique ; bref, que là où les deux familles précédentes adoptent le registre de la prescription, la description suffit à la troisième -la miennne: juste prendre acte du fait que les élèves sont de chair et d'os, et continuer à penser qu'un savoir ne se transmet qu'à la condition de s'ajuster un minimum aux désirs de ceux à qui on est supposé le transmettre.

François Bégaudeau



François Bégaudeau
écrivain et enseignant, se transforme en chroniqueur pour le numéro 300 de fenêtres sur cours.
Auteur de « *Entre les murs* » (Folio) et de « *Fin de l'histoire* » (Verticales)



DIRECTION D'ÉCOLE Bloquer... et débattre !

La bataille menée de longue date pour des améliorations et des transformations en faveur de la direction et du fonctionnement des écoles se poursuit à cette rentrée avec l'objectif de réunir dans les départements tous les personnels afin de préparer des Etats généraux de la direction avant les vacances d'automne.

En effet après plusieurs années de grève administrative, les propositions ministérielles formalisées dans un protocole n'avaient pas été approuvées en avril 2006 par une grande majorité des écoles lors d'une consultation organisée par le SNUipp. Le bilan actuel de ce protocole est on ne peut plus modeste avec des dispositifs inégalement répartis et non pérennes (exemple des 30 000 EVS « aide à la direction » pour 50 000 écoles), bien loin des attentes. Par contre un des effets de la signature du protocole a été la mise en oeuvre quasi immédiate de sanctions à l'encontre des directeurs et directrices refusant toujours de retourner la fameuse enquête 19 : dans plus de la moitié des départements, 2500 enseignants se sont vu retirer une journée de salaire, voire deux, pour « service non fait » ! S'était aussi ajouté un projet de décret - ajourné à ce jour pour être revu - sur la mise en place d'expérimentation d'EPEP (voir Fsc 299) : ce texte visait à instaurer un véritable statut d'emploi fonctionnel prévu pour une direction d'écoles regroupant un plus grand nombre de classes et organisées comme un établissement sous la houlette de conseils d'administration menés par les municipalités ou communautés de communes. Outre le fait que cette expérimentation organise une direction à deux vitesses (futur chef d'établissement d'un côté, simple responsable d'école de l'autre), elle ne répond pas aux besoins exprimés par les écoles pour leur fonctionnement et leur direction, alors que de nouvelles tâches ou responsabilités n'ont cessé de s'accumuler : accueil des PE2 affectés ans les écoles, base élèves, les PPRE, les PPS, les PAI, les PPMS, les réunions et partenariats de tous ordres...

Pour cela le SNUipp revendique des décharges supplémentaires, une reconnaissance institutionnelle du conseil des maîtres comme instance de décision, une redéfinition claire des tâches, une revalorisation indiciaire et une amélioration des rémunérations, la création de postes statutaires (administration, documentation, accompagnement), une véritable forma-



tion pour la prise de poste de direction, du temps de concertation pour tous et une formation au travail d'équipe, au fonctionnement de l'école, etc.

Dès la rentrée un document de 4 pages sera distribué dans toutes les écoles pour définir la poursuite des actions de blocage administratif (modalités, lettres aux parents, conseils d'école...), et ce jusqu'à la tenue des Etats généraux. Le retrait des sanctions comme la mise en place de véritables négociations doivent faire partie des premières discussions avec le nouveau ministère.

Michelle Frémont

EPEP : PETITION EN LIGNE

Le nouveau ministère a jusqu'ici différé la publication du décret et annoncé de nouvelles consultations. En attendant le SNUipp appelle à continuer de signer la pétition s'opposant à la mise en place de l'expérimentation des EPEP sur son site www.snuipp.fr

BASE ELEVES

DEVOIR DE PRECAUTION

« Base élèves » continue sa mise en place. Si la phase de généralisation prévue à cette rentrée n'aura pas lieu, de nouvelles écoles seront appelées à entrer dans l'expérimentation de ce système informatique. Celui-ci a pour but la gestion administrative des élèves du 1er degré, le pilotage pédagogique et le suivi des parcours scolaires. Ce logiciel crée des fichiers centralisés ce qui provoque des inquiétudes. Ceux-là comportent des renseignements nominatifs concernant notamment la prise en charge Rased, la nationalité et l'absentéisme des élèves. Les directeurs sont chargés de remplir ces informations. Les IEN, les IA peuvent extraire des fiches nominatives individuelles. Les maires, eux, n'ont accès qu'à « l'identité de l'enfant et de son responsable légal ».

Dans le contexte actuel de « chasse aux sans-papiers », le dispositif suscite un certain émoi au delà des murs de l'école. Celle-ci doit rester un lieu de neutralité et de protection. Il en va de la confiance des familles envers l'école.

Quelle sécurisation des données qui transitent par internet ? Fin juin, le SNUipp, dans un courrier adressé au ministère s'est inquiété « que des personnes extérieures à Base élèves aient pu avoir accès, par internet, au contenu des fichiers mettant en cause la sécurité et la nécessité de confidentialité des données recueillies ». L'application a dû être fermée durant quelques jours. La CNIL est immédiatement intervenue auprès du ministère au sujet du risque de piratage des fichiers ainsi que sur les modalités d'exploitation des informations collectées comme celle de la nationalité.

Un débat sur l'aide à la gestion administrative des élèves, sur les risques de la centralisation et l'externalisation de données nominatives apparaît nécessaire.

En l'état, le SNUipp demande au ministère un bilan de l'expérimentation en cours ce qui nécessite de mettre un terme à la phase de généralisation. Le syndicat appelle les écoles à ne pas entrer dans l'expérimentation. Celles qui y sont déjà peuvent neutraliser les champs « nationalité », « rased » et « absentéisme ». De plus, dans le cadre du blocage administratif, il est demandé de ne pas procéder à la validation finale de la saisie des effectifs.

Sébastien Sihr



À CHACUN SA REUSSITE

La réussite de tous à l'école, un souci largement partagé mais qui ne recouvre pas forcément le même niveau d'exigence, ni les mêmes conceptions des finalités de l'école et des apprentissages. Pistes de réflexion...

« **J**e veux lui apprendre à vivre ». Quand on lui demande quelle est sa conception de l'éducation, Edgar Morin cite volontiers Jean-Jacques Rousseau dans *L'Emile ou de l'éducation* (1). Pour le philosophe, éduquer c'est « donner la capacité à un enfant d'affronter les problèmes vitaux, fondamentaux et globaux qu'il rencontrera dans sa vie d'individu, de citoyen, d'être humain, à l'ère planétaire ». Sa vision impose de « compléter les enseignements traditionnels par des enseignements de civilisation contemporaine ». Et ces enseignements ne sont ni rares ni anodins : informatique et communication, médias, consommation, environnement, citoyenneté... La liste dénote quelque peu avec des choix disciplinaires quasiment figés depuis la fin du XIX^{ème} siècle même si, heureusement, l'Ecole a évolué avec son temps et encore récemment en instaurant le B2I et l'EEDD au primaire.

Cette évolution des savoirs « qu'il n'est pas permis d'ignorer » au XXI^{ème} siècle pousse à s'interroger sur la notion de « réussite scolaire », au nom de laquelle tous les acteurs de la communauté éducative énoncent leurs projets pour l'Ecole, avec bien souvent de profondes divergences de vue. Si l'on en juge par la manière dont sont conçues les évaluations, l'institution jauge le niveau de chaque élève sur la seule maîtrise des disciplines fondamentales (lire page 18). De son côté, le ministère répond avec la réforme de l'éduca-

tion prioritaire et la mise en place des PPRE (lire page 18). La première mesure procède par redéploiement de moyens déjà exsangues, tandis que la seconde se contente de viser les compétences du « socle de connaissances » en retrait au regard de l'idée de « culture commune » qui prévalait jusqu'ici. Et tout ça, alors que les ressources dont disposent les Rased sont largement

insuffisantes face aux besoins des élèves en difficulté.

Pour les parents, le concept de réussite est « multiforme » et « prend en compte le devenir social, professionnel, adulte et citoyen de l'enfant » indique par ailleurs Faride Hamana, présidente de la FCPE (lire page 16). Mais il est aussi source « d'un climat d'angoisse scolaire », prenant sa source « dans un contexte de chômage, de précarité, d'incertitude économique et

sociale ». C'est que l'importance des facteurs économiques, sociaux, culturels, territoriaux dans la réussite des élèves est clairement perçue par l'opinion publique. Des études attestent du poids et de la diversité de ces paramètres dans les parcours scolaires.

« Pour une école plus proche et plus équitable », la dernière en date, est signée par l'Inspection générale (lire page 16).

Chercheurs et spécialistes de l'éducation interrogent aussi le concept de réussite. Si le principe « d'éducabilité » est énoncé dès l'époque de la Révolution française, c'est la démocratisation de l'école au XX^{ème} siècle qui pousse la réflexion vers celui « d'éducabilité cognitive » (lire ci-dessous). Or, avec

« affirmer que l'école doit se donner pour objectif de faire réussir tous les élèves c'est rompre avec le mot d'ordre d'égalité des chances »

Dossier réalisé par

Lydie Buguet, Michelle Frémont,
Daniel Labaquère, Pierre Magnetto,
Sébastien Sihr.



L'école de la réussite de tous est une école de la valorisation, sans compétition.

15% d'élèves en difficulté à l'issue du primaire, noyau dur qui ne rétrécit plus, la démocratisation semble en panne. C'est pourquoi, Marie Duru-Bellat, estime que l'école « peut empêcher certains de réussir » (lire page 17). « Les inégalités sociales sont réelles et dès lors que l'égalité des chances est censée prévaloir, la société accepte de sélectionner par le diplôme. Tant qu'on se situe dans ce cadre, l'école laisse de côté une partie de ses élèves et la réussite de tous devient impossible », dit-elle. Un constat partagé par la philosophe Charlotte Nordmann pour qui « affirmer que l'école doit se donner pour objectif de faire réussir tous les élèves c'est rompre avec le mot d'ordre d'égalité des chances qui affirme qu'il s'agit simplement de donner les mêmes moyens à tous au départ et que, à partir de là, les différentes capacités se révéleront ».

Mais pour parler de « réussite scolaire » il faut aussi se tourner vers les pratiques des enseignants. Il faut observer par exemple le profit que retirent les élèves des expériences de coopération et de tutorat, des pratiques de gestion collective et solidaire des apprentissages ; souligner que l'institution se doit de moduler les temps et les modes d'apprentis-

sage car on sait depuis longtemps que tous les élèves n'apprennent pas au même rythme, ni de la même manière. Selon les enseignants eux-mêmes, ces pratiques passent par de l'innovation au quotidien (lire pages 14 et 15). Elles nécessitent aussi un fort investissement personnel, et surtout une meilleure formation professionnelle qui aide à débusquer les obstacles se dressant devant les élèves : certains sont du ressort de l'école, d'autres du ressort de la classe, d'autres encore du domaine de la

relation particulière de l'enseignant avec l'élève, voire avec ses parents. Bien entendu, une telle posture ne va pas sans ajouter de la complexité à une pratique professionnelle déjà complexe. Elle ne va pas non plus sans une transformation du fonctionnement de l'école de la petite section au CM2 qui permette de disposer de plus de maîtres que de classes, de temps de concertation supplémentaire et de travail en équipe.

(1) Le monde de l'éducation, mai 2007.

QU'EST-CE QUE LE POSTULAT D'EDUCABILITE?

Ce principe qui a vu le jour juste après la Révolution française (Itard et l'enfant sauvage) affirme qu'on n'a jamais fini de faire des apprentissages et tout être humain, quel que soit son potentiel initial peut augmenter ses capacités d'action sur le monde.

Mais on ne forme pas un individu comme on fabrique un objet. Il y a un lien entre les apprentissages sociaux, comportementaux, affectifs et cognitifs et la simple confrontation aux connaissances ne suffit pas. Les tenants de l'éducabilité cognitive se sont attachés à définir « l'apprendre à apprendre » (méta-cognition) du point de vue des structures des apprentissages (Piaget), des médiations sociales (Bruner, Vygotsky) ou des travaux de la psychologie cognitive.

L'activité éducative ne demande à l'autre ni réciprocité, ni soumission, bien au contraire elle lui reconnaît toutes les possibilités de changement, de réussite. Ce postulat d'éducabilité doit sans cesse être rappelé car chaque époque a ses « sauvages » et il fonde l'activité de tous les éducateurs. Sinon, comme dit Philippe Meirieu, « mieux vaut changer de métier ».



DES SAVOIRS vivants et complexes



Pascale Billerey, responsable nationale du GFEN, EMF, directrice d'école d'application en ZEP à l'école Pierre Brossolette de Besançon

Six enseignants et enseignantes témoignent de leurs expériences et engagements pour amener chaque élève à trouver sa place et à développer le meilleur de lui-même en lui offrant des conditions optimales. Une tâche complexe et multiforme.

“**L**a première entrée, c'est déjà d'avoir un regard positif sur tous les enfants, de croire vraiment qu'ils peuvent tous réussir, quel que soit le niveau avec lequel ils nous arrivent ». Pascale Billerey, enseignante à Besançon et responsable du GFEN, en est persuadée. Pour elle, une des questions fondamentales est de savoir comment arriver à mettre en mouvement les capacités et les potentialités de chaque enfant. Non pas en simplifiant à l'excès et en diminuant les exigences pour certains enfants, mais au contraire en abordant les savoirs dans leur complexité et leur évolution. Pour le GFEN, « c'est une condition indispensable si on veut que les enfants ac-

cèdent à la compréhension du monde pour qu'ils puissent le transformer ». Pascale insiste ensuite sur l'importance de la manière de présenter les savoirs pour leur donner du sens et les rendre vivants. « Les situations-problèmes représentent un des axes indépassables d'une pédagogie qui met l'enfant en activité ». Il s'agit là d'une conviction profonde du GFEN. Si on met les enfants dans des situations de recherche où se succèdent travail individuel et en groupe, confrontations, débats et formalisation, on « fabrique » des personnes avec un rapport au monde différent : « les notions de groupe, de recherche et de travail collectifs, d'appropriation collective des savoirs, sont plus à même de former les citoyens de demain. »

DES PROJETS d'équipe

“**L**e contexte social s'est dégradé et ça a un impact sur les enfants », explique Olivier de Costa, directeur de l'école Michelet 1 à Dreux. « Ce quartier a perdu de la mixité sociale, les familles sont de plus en plus exclues du monde du travail et sont précairisées. » Dans ce contexte difficile, il ajoute « la réussite de tous c'est notre engagement, notre souci de tous les jours ». Si les coups au moral ne manquent pas, les satisfactions existent aussi. « Depuis quelques années, on a mis l'accent sur la lecture avec des CP et CE1 renforcés mis en place avec un maître surnuméraire, ça a porté ses fruits. Bilan du conseil de maîtres on envoie moins d'élèves non lecteurs en 6ème. » Ce qui fait dire à Olivier : « comme quoi quand on y met les moyens, il y a des projets qui fonctionnent. » Il regrette pourtant le manque

d'accompagnement des équipes car « un étayage plus conséquent et un regard extérieur sur nos pratiques nous permettraient certainement de répondre de manière plus efficiente aux besoins de nos élèves. » Reste pour lui un autre écueil : le passage au collège. « Nos élèves sortent du primaire où ils ont des rapports privilégiés avec leur enseignant, et se retrouvent perdus. Nos temps de concertation ne suffisent pas à ce qu'on s'ouvre vers le collège », explique Olivier. Ce constat se retrouve par ailleurs. Analyser les difficultés en équipe, prendre du champ sur ses pratiques est indispensable mais malgré la bonne volonté de chacun, « les journées sont trop fatigantes pour les rallonger indéfiniment le soir ».

Olivier De Costa directeur de l'école Michelet 1 à Dreux

“**C**roire en ce public, à la réussite de nos élèves c'est déjà adopter une posture particulière », explique Céline professeure depuis 9 ans en SEGPA à Chelles. Pour elle, pas d'a priori sur les élèves et les programmes du collège en ligne d'horizon. « Ce sont des collégiens à part entière, nous nous devons de les intégrer et de les accompagner ». Pas simple pourtant tant ces adolescents cumulent les difficultés. « Il faut redonner à ces élèves la motivation perdue après des années d'échec. Quand les enfants arrivent en 6ème, tout reste à faire ». Le challenge est alors pour l'enseignant d'établir un vrai contrat de confiance et les convaincre d'entrer à nouveau dans les apprentissages. Une fois que l'idée d'un programme individualisé est accepté, « on essaie une multitude de petites choses pour que les enfants avancent », explique-t-elle, « on est obligé de

DONNER confiance

se remettre perpétuellement en cause tout en sachant que certains jours il ne se passe pas grand chose » et d'ajouter « la réussite ce n'est pas que les apprentissages c'est parfois qu'un élève reste dans une salle de classe bien dans ses baskets ». Pour Céline, les collègues manquent cruellement de moyens pour appréhender les difficultés des adolescents : psychologue bien sûr mais aussi éducateurs pour leur permettre de « souffler 5 minutes » quand ils arrivent le matin écoeurés, angoissés par des situations familiales et sociales plus que compliquées. « Il faut être honnête, on ne peut pas demander à un élève qui attend une décision de justice de rentrer serein dans les apprentissages ». Pas de défaitisme pour autant, car si tout n'est pas gagné, Céline ajoute qu'« en 4 ans, on voit les élèves s'intégrer, progresser ».

Céline LECAUDE professeure de SEGPA à Chelles

FRANCHIR LES OBSTACLES ensemble



Josiane Korobenik
Maître E à l'école Clair Soleil à Marseille

« La réussite de chacun passe par la réussite de tous », Josiane Korobenik, maître E en Rased à l'école Clair Soleil à Marseille, en est convaincue. Il ne faut pas déléguer à d'autres les questions liées aux difficultés scolaires. Ce serait faire une croix sur l'espoir que l'école « soit du bonheur pour tous ». Il y a de moins en moins de maîtres G, les psychologues sont surchargés... les Rased ont du mal à fonctionner et sont parfois contestés. Josiane ne rejette pas les discussions sur l'intérêt de la pédagogie du détour, de « sortir » un élève de la classe... l'essentiel, c'est le travail de concertation, d'analyse, de travail au cas par cas, par des équipes dans le cadre de l'école, au plus près des élèves, des familles (c'est gratuit!).

Elle fustige cette tendance à ne considérer la réussite qu'en terme de performance. Pour preuve ce PARE, « projet d'aide et de réussite des élèves » devenu « projet d'amélioration des résultats des élèves », des glissements sémantiques significatifs. La réussite ne se résume pas à des compétences acquises, c'est aussi un rapport au savoir, une motivation, une construction de connaissances communes avec d'autres élèves. Que les élèves aient une pensée autonome, puissent intervenir sur le monde : « c'est notre travail d'enseignant d'apporter une réponse collective aux obstacles ». Le fait d'être spécialisé permet d'accéder plus facilement à certaines dimensions de l'enfant, d'utiliser d'autres moyens. Mais il faut rester modeste : « même si on aide un élève à être acteur de la réponse, il n'apprend pas avec nous mais avec la classe ».

UN REGARD toujours positif



Delphine de Carvalho, enseignante
en maternelle à l'école de
Villefranche

« Accompanyer l'enfant dans sa rupture avec son milieu familial afin de l'amener dans la découverte de l'altérité ». Elisabeth De Carvalho, enseignante en maternelle à Villefranche dans l'Allier affiche ses convictions. Pour elle, les premières années à l'école ont cette importance : « apprendre pour l'enfant, ce n'est plus être dans la toute puissance mais un parmi d'autres dans un monde qu'il va devoir comprendre et dans lequel il lui faudra agir ». Tout passe par le langage avec les autres et l'adulte afin que chacun trouve sa place dans le groupe, et par le dialogue avec la famille qui manifeste souvent des attentes fortes « autour de l'acquisition des savoirs en minorant parfois le bien-être de leur enfant ». Cela n'est

pourtant pas si simple. Elisabeth ajoute, « cette année, j'avais dans la classe un enfant avec un comportement instable et perturbant la vie de classe ». Quelle débâche d'énergie ! Et d'ajouter « l'objectif est de se préserver de toute forme de stigmatisation mais d'avoir un regard bienveillant et des paroles de confiance ». Les enfants accomplissent des tâches multiples au cours d'une journée de classe. Tous, à un certain moment, sont en réussite par rapport à ce qui était demandé ou par rapport à ce qu'il était capable de faire auparavant. Elisabeth conclut. « A moi, de valoriser ces évolutions, en leur demandant d'expliquer leur réussite ou de coopérer avec d'autres ».



COOPERER pour apprendre

François le MENAHEZE
Formateur à l'IUFM des Pays de Loire et
membre de l'Institut coopératif de l'école
moderne (ICEM)

« L'école oublie assez souvent de permettre à chaque jeune de découvrir son potentiel, ses capacités, comme autant de points d'appui pour se projeter dans l'avenir. Pour François Le Ménahèze, ancien directeur de l'école Ange Guépin à Nantes et formateur à l'IUFM, l'école devrait être repensée sur cette base. Et c'est là que les démarches et outils de la pédagogie Freinet prennent tout leur sens : l'expression libre, mais aussi la coopération. Selon lui, il faut se dégager de la compétition latente due à une dérive assez pernicieuse des évaluations : « le savoir a une globalité et s'accommode mal de cette façon de disséquer, de critériariser les choses ». On doit construire une évaluation formatrice et faire en sorte que les élèves se l'approprient. L'idée du travail coopératif avance

(tutorat, entre-aide), mais les enseignants veulent garder la maîtrise alors que précisément c'est ce qui échappe dans la coopération. Se servir des conseils d'élèves pour améliorer les relations dans l'école et de la correspondance comme préconisé dans les programmes, est insuffisant. C'est au niveau des apprentissages que tout prend sens car « c'est à plusieurs qu'on apprend tout seul » ! Des expériences et des recherches l'ont montré : on peut dépasser un certain nombre de difficultés et relancer une dynamique positive pour les élèves comme pour les familles, là où ont pu se mettre en place des équipes stables, un travail cohérent fondé sur le fonctionnement coopératif et les démarches naturelles, de tâtonnement expérimental...



DES LIGNES DE FRACTURES

La réussite des parcours scolaires est également conditionnée par de multiples facteurs exogènes. Quand les inégalités percutent l'école...

Aujourd'hui, les enfants ne sont pas tous égaux devant la réussite (voir ci-contre). Depuis longtemps, de nombreuses études ont pointé les inégalités économiques, culturelles, sociales et territoriales parmi les facteurs essentiels de cette situation. Dernière en date, le rapport annuel de 2006 des Inspections générales (1) de l'Education nationale confirme que cette problématique recouvre plusieurs dimensions.

Dès l'entrée à l'école maternelle, les inégalités sont en germe. A la base, insiste l'étude « *le revenu moyen, la situation de chômage, le seuil de pauvreté des familles* » sont déterminantes. Ces conditions économiques pèsent lourdement sur la scolarité des jeunes, leur état de santé, leurs conditions de travail à la maison, leur accès aux outils de travail comme les livres ou l'équipement informatique, leurs loisirs... A cela s'ajoute, « *l'aspect proprement social* », la difficulté scolaire étant dépendante, selon le rapport, de la nature et de la force des liens familiaux (familles monoparentales, recomposées, liens distendus ...). De même, l'environnement culturel joue à plein. Le défaut majeur réside dans « *l'absence de transmission, dans l'espace familial, de savoir-faire intellectuels et parfois de savoir-être en société, que l'institution continue à considérer comme des facteurs-clés de la réussite scolaire* ». Plus encore, insistent les rapporteurs « *c'est le modèle familial que l'élève tend à reproduire* » et qui se traduit par une détermination sociale des choix d'orientation : filières courtes, apprentissage, choix par défaut. Les familles dites « *défavorisées ont en effet conscience de ne maîtriser ni le vocabulaire, ni l'implicite et les codes du système éducatif* ». Enfin pour compléter le tableau, les territoires, porteurs d'inégalités, ont des conséquences sur les parcours scolaires. C'est vrai pour les zones urbaines et péri-urbaines qui concentrent de nombreuses difficultés. Cela l'est également en milieu rural où nombre de caractères spécifiques



pèsent sur le déroulement des scolarités : « *saupoudrage des moyens et insuffisance des équipements, éloignement des ressources culturelles, modestie de l'offre de formation, ...* »

Et de conclure qu'aujourd'hui « *les dispositifs correctifs s'avèrent insuffisants* ».

(1) : Pour une école plus proche et plus équitable - Rapport 2006 des Inspections Générales-documentation Française

UN CLIMAT D'ANGOISSE SCOLAIRE

Faride Hamana,
président de la FCPE



Pour les parents, que recouvre l'idée même de réussite pour leurs enfants ?

C'est un concept multiforme qui prend en compte le devenir social, professionnel, adulte et citoyen de l'enfant. Dans cette perspective, les parents attendent de l'école que les apprentissages des fondamentaux soient assurés afin que leurs enfants poursuivent dans le secondaire avec des bases solides. En même temps, l'école reste pour eux un lieu important où leurs enfants vont apprendre à vivre avec d'autres et découvrir la vie en groupe, et ce dès la maternelle.

Comment ces attentes ont évolué ?

Très nettement, il y a une exigence accrue de qualité de l'enseignement du service public d'éducation. En fait, ce phénomène ne fait que traduire la pression de plus en plus forte du système qui se fait sur les diplômes et les niveaux de formation. D'un côté, certains parents ayant eux même vu leur niveau de formation s'élever ont des attentes importantes envers l'école, attentes qui s'expriment parfois dès l'école maternelle. En même temps, dans un contexte de chômage, de précarité, d'incertitude économique et sociale, la forma-

tion initiale joue un rôle prépondérant.

Tout cela installe un climat d'angoisse scolaire qui pèse sur l'école et les enseignants.

Dans ce contexte, quels sont les défis que l'école et les familles pourraient relever ensemble ?

Les collaborations école famille doivent être reconnues comme nécessaires tout en préservant le métier de chacun. Il y a une volonté des parents à vouloir comprendre ce qui se passe à l'école, comment et ce qu'on y enseigne... Non seulement, des relations régulières école famille permettent de lever immédiatement des ambiguïtés, remobilisent parfois les parents dans l'accompagnement de leur enfant, mais également, elles sont essentielles aux familles déconnectées du système éducatif. Pour elles, l'école doit accomplir un effort supplémentaire, leur donner du temps, des outils. A ce titre, de nombreux projets liant l'école et les familles existent. Il y aurait intérêt alors à mutualiser tout ce qui se fait dans ce domaine.

DES RESULTATS SCOLAIRES SOUS CONDITION

FRACTURE TERRITORIALE

71, 2% des élèves scolarisés dans des écoles « *ambition réussite* » sont enfants d'ouvriers et d'inactifs.

Dès l'entrée en classe de sixième, plus de 10% des élèves accusent un retard scolaire de 2 ans et plus contre 2, 8% hors réseau « *ambition réussite* ». L'écart aux évaluations est de plus de 15 points.(1)

DISPARITES SOCIALES

Concernant les évaluations CE2, les élèves issus des catégories sociales favorisées (cadres, enseignants et professions libérales) réussissent mieux que les enfants d'employés (6 pts d'écart) ou d'ouvriers (11pts d'écart).

TOUS LES GARÇONS ET LES FILLES...

Malgré la baisse généralisée du redoublement, celle-ci n'a pas permis aux garçons de combler leur déficit de réussite par rapport aux filles : 20% des garçons redoublent contre 15% des filles.

Plus tard, parmi les 25-34 ans, 42% des femmes obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 35% pour les hommes.

Une tendance que l'on retrouve dans la majeure partie des pays de l'OCDE.

CASSURE NUMERIQUE

Fin 2005, 71% des foyers avec des enfants en âge scolaire étaient équipés d'un ordinateur. Près de 90% des écoles ont accès à internet (3). Mais là encore des disparités géographiques subsistent : plus de 2 500 communes de zones d'habitat dispersé ne bénéficient pas du haut débit. Une rupture dans l'égalité aux ressources donc aux savoirs.

(1) : l'Etat de l'école- 30 indicateurs sur le système éducatif français- n°16- Octobre 2006

(2) : Répertoires et Statistiques -Octobre 2006- DEPP direction de l'évaluation de la prospective et de la performance.

(3) : Pour une école plus proche et plus équitable- Rapport 2006 de l'Inspection générale-documentation Française



SELECTION OU REUSSITE ?



Marie Duru-Bellat, sociologue, professeure des sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne et auteure de « L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie ».

La réussite de tous est-elle une utopie?

L'école méritocratique, telle qu'elle existe, est contradictoire avec l'idée de réussite de tous. Les inégalités sociales sont réelles et dès lors que l'égalité des chances est censée prévaloir, la société accepte de sélectionner par le diplôme. Tant qu'on se situe dans ce cadre, l'école laisse de côté une partie de ses élèves et la réussite de tous devient impossible. La réussite scolaire de certains est payée par l'échec d'autres. De plus, la notion de mérite demande à être interrogée. Il n'existe pas de définition brevetée du mérite. On sait que les enfants ont au départ des qualités inégales du fait de la génétique, de l'environnement social, familial. Ce n'est pas juste. Au cours de la scolarité les élèves mobilisent plus ou moins leurs talents inégaux par le travail.

Mais leur « mérite » dépend aussi de l'environnement. Quand un enfant de trois ans réussit moins bien qu'un autre est-il pour autant moins méritant ? Tant que la société est inégalitaire, la sélection par le mérite ne peut être juste à 100%. Il faut équilibrer par d'autres logiques de justice. D'où la question : qu'est-ce que la société garantit à tous en terme de culture commune, de niveau de formation ?

Dans ce contexte vous plaidez dans votre ouvrage pour que les logiques de compétition in-

terviennent le plus tardivement possible...

On sait que dès la maternelle, les familles anticipent les questions de compétition. Elles ont intégré cette logique dominante et de fait entrent dans des stratégies de choix de l'école. A l'opposé, on pourrait rêver d'une école « gratuite » dans laquelle les diplômes ne serviraient à rien, d'une école qui ne sélectionne pas mais qui forme, qui donne des références communes. Est-on prêt à cela ? Je ne crois pas. Un des chemins les plus simples pour contrer les logiques individualistes serait de faire en sorte que le tronc commun de connaissances soit le plus long possible et que la sélection arrive plus tard.

Vous parlez aussi dans votre livre de mettre en avant d'autres mérites. Qu'entendez-vous par là ?

On connaît tous des personnes qui ont été en échec à l'école et qui réussissent leur vie. La réussite « scolaire » est très étroite. Elle fait beaucoup appel à l'abstraction et ne reconnaît pas d'autres qualités. Réfléchir sur ces composantes me semble indispensable d'autant que l'école est très dure dans ses jugements. Comme nous l'avons montré dans une recherche de l'IREDU, quand un petit redouble, il en est très affecté personnellement et souvent condamné en terme de réussite scolaire. L'école ne traite pas tous les élèves avec le respect qu'ils méritent et elle peut malheureusement empêcher certains de réussir.



LA REUSSITE... VUE PAR LE MINISTÈRE

L'expression « réussite de tous les élèves » est reprise depuis plusieurs années par le ministère. Les optiques diffèrent. Par exemple, plusieurs mesures dans la suite de la loi Fillon, à laquelle le SNUipp s'est opposé renforce les inégalités. Le socle commun définit les connaissances et les compétences que chaque élève doit acquérir avant la fin de la scolarité obligatoire, avec un engagement de l'institution : « La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun ». Pour le SNUipp, en mettant systématiquement en avant le socle comme réponse au défi de la réussite de tous, le ministère n'engage pas les transformations nécessaires de l'école et du métier.

Les programmes de l'école primaire ont été modifiés dans cette optique : « Il est plus que jamais essentiel de ne laisser aucun élève à l'écart. » ou « Les évaluations sont des instruments qui aident les maîtres à assurer la réussite de tous leurs élèves. »

Les PPRE regroupent les dispositifs mis en oeuvre pour les élèves ayant des difficultés. C'est « l'un des dispositifs qui doit permettre de conduire la totalité d'une classe d'âge à la maîtrise des connaissances et compétences du socle commun. » Pour le SNUipp, le PPRE n'est pas la solution miracle et ne doit pas prendre la place des dispositifs d'aides existants qui pâtissent du manque de moyens et de formation spécialisée.

Un livret de compétences (voir p.8) suivra l'élève du CE1 à la fin de la 3ème pour attester de la maîtrise des compétences du socle.

Dans les zones d'éducation prioritaire les plus sensibles, des « réseaux ambition réussite » ont été créés, concentrant des moyens redéployés, qui font défaut là où ils ont été ponctionnés.

LES CONDITIONS SONT LOIN D'ÊTRE REUNIES.

La formation initiale n'est pas à la hauteur de l'expertise nécessaire à des professionnels de l'apprentissage et la formation continue, sacrifiée (budget, remplacement), n'est plus à même d'accompagner les évolutions nécessaires. Par ailleurs, la hausse des effectifs dans les classes et la multiplication des pressions ne favorisent pas un exercice serein et efficace du métier, condition indispensable pour construire collectivement la réussite de l'école, et donc la réussite de tous les élèves.

Redoublement UN AN PERDU JAMAIS RATTRAPÉ



Les études actuelles pointent le redoublement comme le facteur le plus discriminant pour l'accès à la réussite scolaire. « Si les français ont un résultat global qui les situe à la moyenne des pays participants, ce résultat cache des résultats de performance très grands. On constate qu'à âge égal (15 ans) les élèves scolarisés en classe de seconde ont des résultats très supérieurs à ceux qui sont encore au collège. » Cette conclusion de l'enquête PISA(1) menée en 2003 dans les pays de l'OCDE est confirmée par un rap-

port de la Direction de l'évaluation et de la prospective (2) d'octobre 2006 qui ajoute « à niveau égal en fin de troisième, les élèves « en retard » sont moins ambitieux que ceux-ci et sont plus souvent orientés en filière professionnelle que les élèves « à l'heure ».

Cette stigmatisation est sensible dès le CP, « un statut négatif du redoublant existe bel et bien », comme l'a montré Thierry Troncin (3) de l'IREDU. Il ajoute « bien que le redoublement fasse l'objet d'opinions favorables chez les enseignants, les élèves et leur famille, cette expérience est loin d'être neutre ».

<http://educ-eval.education.fr/pisa2003.htm>
<http://www.education.gouv.fr/cid3881/le-redoublement-au-cours-de-la-scolarité-obligatoire-nouvelles-analyses-memes-constats.html><http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00140531>

Adèle, une petite fille modèle

Portrait imaginaire d'une élève dont le parcours tracé à l'avance est valorisé par l'ensemble de la société. Adèle a compris ce que l'institution attend d'elle.

« Je m'appelle Adèle. J'ai neuf ans et je vais entrer en CMI. Ma maman est institutrice et mon papa travaille à la banque. A la maison, j'ai pas le droit de regarder la télé mais y'a plein de livres et de jeux. J'aime bien faire mes devoirs et ranger mon cartable. Des fois j'amène à la maîtresse des documents qui m'intéressent ou des choses que je ramasse quand je me promène le dimanche.

J'aime pas quand la maîtresse est pas contente. J'ai bien compris ce qu'elle aime pas : qu'on demande une gomme à son voisin quand elle explique, qu'on parle sans lever le doigt, qu'on se rappelle pas ce qu'elle a dit hier... Moi je me rappelle, je travaille bien à l'école. J'ai que du vert dans mon cahier d'évaluation alors que Kevin il a beaucoup de rouge et sa maman elle est convoquée. Il va peut-être redoubler. Mais lui il aime pas l'école et souvent il est puni de récré parce qu'il nous empêche de travailler. »

CONFIANCE EN SOI, JE PEUX LE FAIRE !

« La relation entre confiance en soi et performance est bien établie chez des élèves de tous âges » explique Benoît Galand*. Autrement dit, un élève qui réussit à l'école est un élève qui a confiance en ses capacités d'apprentissage. Or, d'après une enquête de la DEP, 54,1% des élèves de sixième interrogés sont globalement d'accord avec cette phrase « Quand j'entreprends quelque chose, j'ai souvent peur de ne pas réussir ». 67,7 % approuvent la phrase « je suis souvent content(e) de moi » mais 24,5 % d'entre eux ne sont pas d'accord avec la phrase « Je me sens capable de faire les choses aussi bien que les autres ». La

confiance en soi est donc loin d'être acquise par tous. Mais comment redonner confiance à des élèves et notamment ceux qui sont en échec ou en difficultés d'apprentissage ? Pour Benoît Galand « il s'agit d'amener les élèves à se focaliser sur les progrès accomplis et sur les moyens qu'ils peuvent acquérir en vue de mieux maîtriser les tâches à réaliser, plutôt que sur l'évaluation de leur place par rapport aux autres. »

* « Avoir confiance en soi » in Étienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle (dir.), *Apprendre et faire apprendre*, PUF

ROMPRE AVEC LA FONCTION DE HIÉRARCHISATION

De quelle réussite parle-t-on ? Charlotte Nordmann plaide pour une école formative et démocratique qui donne à tous les moyens de parvenir à l'accomplissement d'eux-mêmes.

Vous faites le diagnostic d'un système éducatif produisant actuellement de l'impuissance. Qu'en est-il ?

Une question me semble à peu près totalement refoulée des discussions sur l'école aujourd'hui, c'est celle des effets de la scolarisation : quels types de pratiques l'école encourage-t-elle ? quels sont les affects qu'elle mobilise et qu'elle nourrit ? Alors que l'école se donne pour but de développer les capacités de chacun, et y parvient dans une certaine mesure, elle produit en même temps beaucoup d'impuissance. Par exemple, à l'école, on apprend à écrire, mais aussi à considérer l'écriture comme une pratique scolaire, qui n'a de sens qu'à l'intérieur de l'école et qui a pour but principal de permettre d'évaluer chacun. En même temps que tous acquièrent de nouvelles capacités, ils sont pour ainsi dire « dépossédés » de l'usage qu'ils pourraient en faire.

Ces effets paradoxaux de la scolarisation découlent de l'ambiguïté foncière de l'école, qui, depuis toujours, a pour fin à la fois de diffuser aussi largement que possible les instruments d'une plus grande autonomie intellectuelle, et de normaliser, de classer et de hiérarchiser les individus en leur imposant une norme unique. On ne peut comprendre les « échecs » structurels du système scolaire que si on les rapporte au fait que ses fins sont contradictoires, et que chacune entrave l'autre. D'où le sentiment d'impuissance éprouvé par tous ceux qui s'efforcent de faire fonctionner une machine qui, par définition, ne peut remplir à la fois toutes ses fonctions.

Que signifie selon vous « l'école de la réussite de tous » ?

Cette expression me paraît ambiguë. Affirmer que l'école doit se donner pour objectif de faire réussir tous les élèves, c'est rompre avec le mot d'ordre d'« égalité des chances », qui affirme qu'il s'agit simplement de donner à tous les mêmes moyens de réussir au départ, et que, à partir de là, les différences de capacités se ré-

vèleront. Au contraire, l'école a pour fin de donner à tous les moyens de parvenir à l'accomplissement d'eux-mêmes.

Mais la « réussite de tous » est en fait un véritable oxymore, puisque réussir, à l'école comme ailleurs, c'est toujours être « meilleur » que les autres : l'élève qui « réussit » est celui qui non seulement parvient à faire telle ou telle chose, mais y parvient en même temps que les autres enfants de son âge, voire avant, aussi bien que ses pairs ou mieux (d'où le fait qu'un élève sera jugé d'un bon niveau ici, et « en échec » ailleurs).

Il existe donc des acceptations diverses de ce terme...

Du coup, il peut être problématique de le conserver. Puisqu'il ne suffit pas, pour assurer la « réussite » de tous, de se la donner pour objectif, ne rejoint-on pas l'idée d'égalité des chances, et ne risque-t-on pas de légitimer l'idée que ceux qui n'auront pas « réussi » en sont seuls responsables, que leur « échec » prouve leur incapacité ?

Ne risque-t-on pas de masquer que la hiérarchisation opérée par l'école constitue l'une de ses fonctions principales ? Tant que ce problème n'est pas affronté, les meilleures intentions du monde ne peuvent avoir qu'un effet limité. Par ailleurs, il faut s'interroger sur la valeur de ce que l'école appelle la « réussite » : un élève qui réussit est un élève qui satisfait aux normes scolaires, mais ces normes garantissent-elles vraiment le développement d'un rapport autonome et fructueux au savoir et au travail intellectuel ? Le mode d'apprentissage construit souvent un rapport de dépendance au maître, voire constitue une véritable infantilisation, sur le plan intellectuel en même temps qu'affectif.

Que faudrait-il repenser pour que l'école soit plus démocratique ?

L'école peut être un facteur de démocratisation en ce sens qu'elle peut favoriser l'autonomie intellectuelle de chacun.



Entretien avec

Charlotte Nordmann

Professeure de philosophie, essayiste, traductrice. Elle publie un livre qui paraîtra en septembre: « L'école, entre domination et émancipation », Editions Amsterdam, Paris.

Cependant, ses effets sont aujourd'hui particulièrement ambivalents, parce qu'elle a aussi pour fonction de hiérarchiser les individus et de leur attribuer des capacités inégales. Ce n'est qu'en rompant avec cette fonction de sélection que l'école pourra avoir un rôle émancipateur. Ainsi, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, l'évaluation parasite constamment l'apprentissage. Mais c'est aussi chez les professeurs qu'il importe d'encourager l'autonomie : aujourd'hui, les affaires scolaires sont trop souvent « gérées » d'en haut. Seule une organisation collective des personnels de l'école, attachée à envisager globalement l'institution, permettrait de sortir de cette « minorisation », et de construire une école vraiment démocratique.

L'École, entre domination et émancipation, Editions Amsterdam, Paris, sept. 2007.

Situation de handicap

GUIDE DU SNUIPP POUR S'Y RETROUVER...

EEDD

AU FIL DES RIVIÈRES

Comment sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ? Pour cette rentrée, le WWF propose à destination des écoles des pistes éducatives afin d'exploiter cette question. Dans la suite des journées « rivières vivantes », l'association lance une nouvelle initiative sur le sujet de l'entretien des cours d'eau et de la ressource en eau en lien avec les objectifs de l'EEDD. Au programme, les élèves auront à s'approprier une problématique liée à l'état des lieux d'une rivière près de chez eux et à mettre en action avec des partenaires locaux des réponses durables. Des ressources documentaires téléchargeables (1) issues de la mallette « *La rivière m'a dit* » sont mises à disposition des enseignants, l'association accompagnant les projets (synthèse, possibilité d'intervenants). Inscriptions avant le 21 septembre.

(1) [http : // wwf.fr](http://wwf.fr) et 01 55 25 84 84

Un guide sur la scolarisation des élèves en situation de handicap sera adressé à toutes les écoles dans le prochain FSC et sera disponible dans les sections départementales. Il présente les principaux textes et procédures quant à l'inscription de l'élève, à l'élaboration du projet personnalisé et aux différentes modalités de scolarisation. Il tente également de rendre compte de la nouvelle architecture institutionnelle, du rôle de l'enseignant référent, des aides possibles... Ce document n'est pas exhaustif mais se veut une première aide pour les écoles qui doivent répondre à ces nouvelles missions.

En rappelant son engagement pour une scolarisation de qualité des élèves en situation de handicap, le SNUipp réaffirme le fait que cela ne se fera pas sans une transformation de l'école. En effet le défi d'une scolarisation réussie pour tous les élèves passe par une réflexion sur le système éducatif comme sur les pratiques et exige des moyens et des accompagnements adéquats ainsi qu'une réelle formation pour tous les personnels.



Si la classe vit encore et toujours, si l'on peut souvent parler d'un climat de classe, d'une vie collective, (...) d'un certain bonheur d'être ensemble, maître et élèves, il n'en est pas encore de même au niveau de l'école. Le sentiment d'être bien à l'école se réduit en réalité à l'être dans sa classe.

Pierre Frackowiak, IEN

TROP D'ECOLE, TROP DE CONCURRENCE

« Quand j'ai amené mon bébé de trois ans à la maternelle, les autres parents disaient à leurs bébés : *«Travaille bien !»* Ça m'a scandalisé, et si je savais que je n'étais pas trop mal tombée en France*, j'étais choquée en pensant que je livrais mon bébé mimi à un camp de travail. J'ai toujours pensé qu'il y avait TROP d'école, TROP de devoirs, TROP de contrôles, TROP de concurrence. Et ça continue : ma petite fille vient de rapporter son bulletin de la grande section de maternelle. Il y a CINQ pages !

Mes livres sont un mélange de mon école idéale (« *Joker* », « *L'autographe* » ; « *La liste de fournitures* », « *Sa majesté la maîtresse* ») et l'école telle que je l'ai vécue à travers les champs de bataille de mes enfants (« *La Sixième* », « *Le vampire du C.D.I.* », « *Margot Mégalo* »)

J'ai mis quinze ans à écrire « *Joker* ». Quand je constate dans les classes la jubilation que ce livre provoque, je suis aux anges. Je suis très contente de l'avoir écrit. Il contient ma véritable philosophie de la vie d'une façon assez ludique.

L'école a investi la littérature et c'est un grand progrès ! Une fois j'ai offert une caisse de livres de *l'Ecole des loisirs* au C.D.I. de ma fille. La documentaliste les avait refusés parce que ce n'était pas de vrais livres. La reconnaissance est arrivée d'une façon fulgurante. Je suis éblouie par le travail dans les classes sur mes livres. Mais il faudrait deux cents pages pour les raconter. Mon attitude envers l'école française a changé, évolué. J'ai fait avec l'Education Nationale ! »

*Susie Morgenstern est d'origine américaine.

Susie Morgenstern



Susie Morgenstern
auteure de littérature jeunesse
se transforme en
chroniqueuse pour le numéro
300 de fenêtres sur cours.
Auteure de : « *Les fées du camping* » (*L'école des loisirs*)

LA LONDE

7^{ème} UNIVERSITE D'AUTOMNE

Ça cogite en automne. Du 24 au 26 Octobre, La Londe les Maures dans le Var accueillera la 7^{ème} édition de l'université du SNUipp. Organisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, ce rendez-vous annuel proposera de nombreux ateliers sur les questions de l'école, ses enjeux, ses pratiques et sa transformation. Moment rare et toujours apprécié d'échanges entre enseignants et chercheurs, de nombreux intervenants sont attendus : Bernard Stiegler, Philippe Meirieu, Elisabeth Beautier, Line Audin, Danièle Manesse, Michele Defrance, André Giordan, Catherine Dorison, Pascal Huguet, Joël Briand, Alain Bourgarel, Chantal Zaouche, Annick Ventoso, Hélène Cohen-Solal, et bien d'autres encore... Le programme complet et le bulletin

d'inscription seront disponibles dans le prochain numéro de FSC ainsi que sur le site. Attention, il n'y a que 450 places...

<http://www.snuipp.fr/>



Concours

LES HEROS, DE A À Z

Mythiques, historiques, imaginaires ou contemporains, d'Achille, Charlemagne ou Lucie Aubrac à ceux plus modernes des enfants tels Zidane et Spiderman, héros et héroïnes expriment des valeurs dans la société et l'univers qui sont les leurs. Le 6^{ème} concours « Héros d'Achille à Zidane » organisé conjointement par la BnF, la Ligue de l'enseignement, le Monde de l'éducation et le SNUipp leur fait cette année la part belle. Il donne ainsi l'occasion aux classes participantes de produire une frise, chronologique ou non, sous forme de rouleau, d'accordéon, voire même de cahier, présentant graphiquement ses héros et héroïnes. Mais également, d'établir, pour chacun d'eux, une fiche signalétique et imaginer un scénario permettant d'établir des relations entre les personnages. Ce scénario sera présenté sous forme de résumé ou de la « bande-annonce » d'un film, d'un spectacle ou d'un livre, voire du livre lui-même pour les plus jeunes.

Pour nourrir le projet, les enseignants trouveront, début septembre, sur le site de la BnF de nombreuses



ressources : biographies de héros, éléments de jeux de rôles, grilles de construction de personnages, grille d'analyse des différentes caractéristiques des héros, ateliers d'écriture, ressources iconographiques...

La classe gagnante se verra offrir un séjour de cinq jours en classe découverte. Les autres gagnants recevront un appareil photo numérique ou des lots de livres.

Inscription et règlement en ligne du lundi 3 septembre jusqu'au 29 octobre sur le site du SNUipp (www.snuipp.fr)
En cas de difficultés, téléphoner au SNUipp Tél : 01 44 08 69 30
Envoi des travaux avant le 10 mars 2008 à minuit

PORTRAIT

Jean-Christophe SELLIN



Créateur de l'Association Classisco, Jean-Christophe, professeur des écoles à Toulouse fait rayonner la musique classique et l'art lyrique dans les écoles de la région.

Le 21 juin 2007, 5 000 enfants des écoles primaires de Toulouse et alentours ont participé, sur temps scolaire, à une fête de la musique pas comme les autres. Invités au zénith de Toulouse, ils ont assisté à un concert d'une heure et demie mêlant musique classique, opéra et musique du monde. Cet événement est le fruit du travail de Jean-Christophe Sellin, un professeur des écoles passionné qui promeut avec l'association Classisco la musique classique à l'école. Tout a commencé dans la ZEP Bellefontaine/Mirail en 1998. Avec sa classe de CM2 qu'il suivait depuis deux ans, Jean-Christophe a finalisé son projet de sensibilisation à la musique classique et à l'art lyrique en organisant un voyage à Bayreuth pour le festival Wagner. « C'est alors que j'ai monté l'association Classisco pour donner un cadre juridique à ce projet », raconte cet autodidacte qui est entré dans la musique classique avec le film *Don Giovanni* de Joseph Losey.

« Que ce soit pour les CD ou les concerts, Classisco a le souci de la qualité de ce qui est proposé aux classes »

Depuis l'association a grandi, Jean-Christophe est mis à disposition de Classisco à mi-temps. « Nous avons réalisé des malles musicales qui circulent dans les écoles. Elles préparent aux concerts que nous organisons » explique-t-il. En effet, en plus du Zénith, chaque classe peut assister à un deuxième rendez-vous musical dans l'année. Dernier volet du programme, l'association édite un CD qui répond à une préoccupation pédagogique. Cette année, c'est « *La flûte enchantée* » de Mozart dont les illustrations ont été réalisées par des élèves. En 2000, c'était « *Dis-moi Magyd* », voyage au cœur de la musique classique avec Magyd Cherfi de ZEBDA. « Avec le temps, des rites Classisco s'introduisent dans les écoles », constate Jean-Christophe satisfait. « *Le matin, la classe commence par une écoute musicale, une façon d'éveiller les sens* », et de faire partager une passion.

Lydie Buguet

“**P**IN-LA s'exclame Camille en cachant la carte de l'animal, « qu'est ce que c'est ? »
« C'est un LAPIN » répond Lorenzo qui découvre avec joie qu'il a raison. Assis au coin « regroupement », en rond avec la maîtresse Michelle Simon, les élèves de Grande Section de la maternelle de Franc-Nohain à Cosne sur Loire exercent leur oreille. Ils jouent avec les mots, les coupent, les décomposent, les trient, un projet de travail sur la conscience phonologique de la Moyenne Section au CP. Aujourd'hui, il s'agit de transformer un mot en inversant les syllabes. Les enfants doivent alors reconnaître la règle de transformation et reconstituer le mot à partir des syllabes. Pour Michelle l'enseignante, « le développement de la conscience phonologique montre que l'enfant est d'abord sensible à l'unité syllabique, puis à la rime. La sensibilité au phonème apparaît ensuite et permettra de faire plus facilement le lien avec l'écrit et le travail engagé en début de CP ».

« Dans ma tête, je retiens les syllabes du mot et je les mets à l'envers. C'est pas facile. Il faut se rappeler de chaque morceau de mot » Une élève de moyenne section.

on travaille à partir d'objectifs précis et progressifs lors d'une vingtaine de séances deux fois par semaine : répéter des pseudo-mots, découper des mots en syllabes, comparer et localiser les syllabes, transformer les mots, comparer et trier selon les attaques et les rimes, transformer les syllabes en modifiant les phonèmes... Et ce avec des outils « faciles à s'approprier et très opérationnels » comme Phono, Ludo-Phono ou Syllabozoo (1) qui proposent des batteries d'exercices riches et adaptées aux besoins des enfants.

Dans la classe d'à côté, Aurélie Chestier a



LA MATERNELLE DE COSNE S'EXERCE EN TOUTE CONSCIENCE

Dans la Nièvre, à l'école Franc-Nohain de Cosne, les enseignantes de maternelle mènent un travail spécifique sur la conscience phonologique. Regard sur un projet qui sonne bien au creux de l'oreille.

un groupe de moyens. Ici, on change de registre. La maîtresse énonce des mots transformés : « BALAIROUX, CAMIONROUX, STYLOROUX... » Les mains se lèvent, les enfants complètent à partir d'une carte-dessin : « PANDAROUX », affirme fièrement Ouyele. L'enseignant joue un rôle prépondérant dans les activités. C'est lui qui guide, sollicite de nombreuses verbalisations pour amener l'enfant à réfléchir sur le mot entendu ou prononcé. Aurélie présente ainsi la carte associée à chaque mot. « On s'est rendu compte que cela aidait l'enfant de se représenter mentalement le mot afin de mieux le mémoriser pour jouer avec les syllabes ».

Grâce aux décloisonnements de l'après midi avec Marie-Laure Lulbin, la maîtresse de Petite Section, les enseignantes se sont organisées pour constituer des petits groupes de 10 à 12 élèves.

L'idée de ce projet est venue comme une nécessité. Michelle et Aurélie, deux des enseignantes, avaient eu cette attente quand elles avaient un CP. « Les élèves qui ont des automatismes pour isoler une syllabe, découvrir un son ont déjà fait un bon pas vers la lecture », constatent-elles.

« C'est le grand maximum mais il est important de pratiquer sur 15 minutes des séances régulières. C'est un entraînement », reconnaît Michelle. Bien évidemment, il a fallu prendre le temps de se concerter, souvent « entre midi et deux », pour programmer et réguler les séances, se

répartir les groupes. Pour cette nouvelle année, les maîtresses souhaitent faire des réajustements en constituant des groupes de besoins réduits en nombre et en intégrant certains petits au cours du troisième trimestre. Un véritable exercice de jonglage. La carte scolaire n'a pas épargné cette maternelle qui s'est vu retirer un poste. Elles auront toutes des cours double avec plus de 25 élèves.

Sébastien Sihr

(1) : Phono, Hatier - Phono Ludos, La cigale - Syllabozoo, Retz

En petit groupe, les élèves exercent leur oreille en jouant avec les sons, les rimes et les syllabes.

Entretien

« fortes corrélations entre les habiletés phonologiques et l'apprentissage réussi de la lecture »

Comment définir la conscience phonologique ?

La conscience phonologique est l'aptitude à identifier et à manipuler les unités sonores qui constituent les mots de la langue (syllabes, rimes, phonèmes). Elle suppose la capacité à se détacher du sens des mots pour les décomposer en syllabes, à analyser chaque syllabe pour parvenir aux sons et à effectuer mentalement des opérations diverses (segmentation, élision, substitution, fusion, catégorisation, etc.).

Pourquoi développer les habiletés dans ce domaine dès la maternelle ?

De nombreuses recherches ont établi de fortes corrélations entre les habiletés phonologiques et l'apprentissage réussi de la lecture. Dans la mesure où ce dernier repose sur la capacité à établir des relations entre les constituants de l'oral (les phonèmes) et ceux de l'écrit (les graphèmes), on comprend que l'aptitude à percevoir et à se représenter la langue orale comme une séquence d'unités phonologiques favorise cet apprentissage. Pour réussir les exercices proposés dès le début du CP, il faut pouvoir s'intéresser à la langue pour elle-même, dans son fonctionnement, indépendamment du sens qu'elle véhicule. C'est précisément cette compétence qui fait défaut aux élèves qui, dans leur milieu scolaire ou familial, ont rarement l'occasion de traiter des situations qui favorisent son développement. Seule l'école peut véritablement les aider dans cet apprentissage.

Quelles sont les conditions pour une intervention pédagogique efficace ?

De nombreux travaux ont permis d'observer, qu'en français, la syllabe et la rime sont des unités phonolo-



Sylvie Cèbe

Professeure de sciences de l'éducation à l'Université de Genève (FPSE)

giques que les enfants découvrent très tôt, bien avant l'apprentissage de la lecture. En revanche, ce n'est qu'après la découverte d'une structure interne à la syllabe que se développe la conscience phonémique. Tout ceci justifie de commencer à proposer aux jeunes enfants (dès la petite et la moyenne section) des activités phonologiques qui permettent de les sensibiliser aux réalités sonores de la langue, puis de chercher à atteindre, en grande section, le niveau métalinguistique (une prise de conscience des unités traitées) qui suppose une intervention pédagogique régulière et systématique.

en ligne LISIEUX

Ce lien donne une programmation de mise en place de séances de conscience phonologique sur la circonscription de Lisieux. Elle concerne des activités de la fin de la moyenne section à la mi CP.

<http://circolisieux.etab.ac-caen.fr/pedag/JeanChristophe/consphon/programseances.pdf>

POITIERS

Le site s'ouvre sur une page qui présente des activités de phonologie de la petite section au CP. En fonction des objectifs recherchés, des liens sont proposés (supports albums, bibliographie).

http://web-ia.ac-poitiers.fr/web17/Jonzac/ressources/consc_phono/tabgene.htm

VERSAILLES

Autres lieux, autres outils, le site de l'académie de Versailles propose 4 entrées riches et variées : tests évaluation du niveau de conscience phonologique lecteurs et pré lecteurs, extraits des ouvrages sur la phonologie édités aux éditions "la cigale" et en prêt à l'inspection. Lien vers le site "aide élèves", des pratiques de classe. A explorer !

<http://www.ien-stbrice.ac-versailles.fr/outil%20pedago%20phonologie.htm>

LA REUNION

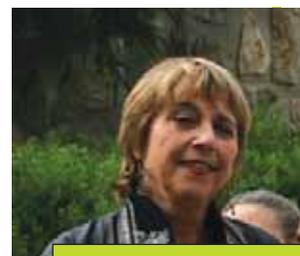
Site très riche proposant des outils, des projets et des liens intéressants pour compléter vos recherches

<http://ame974.blog4ever.com/blog/index-66925.html>

COMMENT PASSER D'UN MODELE DE TRANSMISSION AUTORITAIRE A UN MODELE DEMOCRATIQUE ?

La question de la transmission illustre l'écartèlement que subissent aujourd'hui les enseignants dans le cadre de sociétés démocratiques. En effet après la critique radicale de la transmission qui oppose les « *pédagogies transmissives* » à celles de la construction des savoirs, une revendication s'est développée en faveur de la transmission de valeurs et de modèles en tant que constitutive de l'autorité et de la légitimité des enseignants. Autre contradiction : celle liée à la primauté contemporaine des individus et au refus de toute forme d'imposition transcendantale ou d'universalité. On valorise les rapports d'immédiateté. Ce phénomène s'observe dans les injonctions posées pour la formation des enseignants attachées en priorité à l'utilité instrumentale. Comment alors maintenir la nécessité d'une institution scolaire impliquant un rapport à l'universel dans un univers d'individus dont on ne peut plus ignorer les revendications aux identités particulières à l'affirmation d'une diversité des cultures, des origines, des langues...?

On ne pourra s'en sortir qu'en prenant en compte ces particularités pour fabriquer du commun, non pour les prendre comme telles et s'y soumettre, mais pour affirmer le cadre indépassable de la communauté elle-même. Importance d'une éducation à la communauté donc qui impose aussi de réfléchir sur ce qu'est la langue de scolarisation, une langue commune qui s'apprend à l'école, compatible avec les autres langues ou langages, mais autre et dont il faut assumer le caractère artificiel. Par ces biais on pourrait trouver le moyen de résoudre les contradictions et de passer d'un modèle autoritaire à un modèle démocratique de transmission.



Brigitte FRELAT-KAHN
Maître de conférences en philosophie de l'éducation à l'IUFM Paris, se transforme en chroniqueuse pour le numéro 300 de fenêtres sur cours.

Brigitte Frelat-Kahn

Désormais la vaccination du BCG n'est plus exigible pour tous les élèves : ceux de moins de 6 ans dans les écoles maternelles comme ceux de plus de 6 ans dans les établissements d'enseignement du 1° et du 2° degré. Un décret du ministre de la Santé suspend l'obligation de cette vaccination (décret n°2007-1111 du 17 juillet 2007).

Avis aux retardataires, les responsables académiques de la formation continue vont adresser la liste des candidatures aux modules de formation d'initiative nationale à la DGESCO, avant le 20 septembre 2007. Ces modules de formation ont vocation à offrir aux enseignants spécialisés un approfondissement de compétences et à permettre à des enseignants non spécialisés de développer de premières compétences pour la prise en charge scolaire d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Saisie, suite au refus fait à des mères portant le foulard de participer à des sorties scolaires et à des activités éducatives, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) a considéré que le traitement dont ces mères étaient l'objet du fait de leur religion présentait un caractère discriminatoire. En effet, la loi du 17 mars 2004 relative au port de signes religieux à l'école ne concerne pas les parents d'élèves et « la liberté religieuse ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles prévues par la loi... », comme le rappelle l'article 9 de la convention des droits de l'homme.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO
BO n°22 du 07/06/2007
Evaluation - livret personnel de compétences
Diplômes professionnels - conditions de délivrance du diplôme professionnel de professeur des écoles

BO n°27 du 12/07/2007
Comité central d'hygiène et de sécurité - programme annuel de prévention 2007-2008
Activités éducatives 2007-2008 – récapitulatif de toutes les actions validées par la DGESCO

BO n°28 du 19/07/2007
Accompagnement éducatif - complément à la circulaire de préparation de la rentrée 2007 : mise en place de l'accompagnement éducatif dans les établissements de l'éducation prioritaire
Education prioritaire - liste des établissements scolaires des réseaux

« *ambition réussite* »
Postes à l'étranger hors AEF
DDEEAS session d'examen 2008 – inscriptions du 3 septembre à 17 octobre 2007

BO n°29 du 26/07/2007
Diplôme de compétences en langue

BO Spécial n°5 du 26/07/2007
Concours de recrutement Education nationale

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Questions / Réponses

Comment peut-on connaître la date de sa prochaine promotion ?

La détermination des promus, en application d'un barème départemental, est examinée une fois par an par la commission administrative paritaire départementale (CAPD), dans laquelle siège les élu-e-s du SNUipp. L'avancement des PE se fait par année scolaire, celui des instituteurs par année civile. Pour pouvoir être promu, il faut être promuable, c'est-à-dire avoir la durée requise dans un échelon pour être susceptible de passer à l'échelon supérieur. La CAPD retiendra 30% des PE promouvables au grand choix et 5/7ème des promouvables au choix. Il est possible de connaître les dates de ses prochaines possibilités de promotion en interrogeant la section départementale du SNUipp.

A quelle date peut-on faire sa demande de permutation informatisée ?

La saisie informatique par Iprof des demandes de permutations se fait en principe en novembre. Les éléments de barème sont fixés par le ministère par une note de service annuelle publiée en octobre au BOEN. Attention ne pas se fier au barème actuel, certains éléments sont susceptibles de changer.

ORGANISATION DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES AUX CONSEILS DES ECOLES

(POUR UN SCRUTIN FIXÉ LE 13 OCTOBRE 2007)

Etapes avant l'élection	Calendrier
Réunion préalable avec les parents d'élèves	Du 4 au 19 septembre 2007 inclus
Etablissement de la liste électorale	Au moins le 22 septembre 2007 inclus
Dépôt des listes et déclarations des candidatures (affichage des listes de candidatures dans un lieu facilement accessible aux parents).	Au moins le 3 octobre 2007 inclus
Envoi à chaque parent (bulletins, profession de foi, note d'information). 1. par la poste 2. remis aux élèves	1. Au moins le 3 octobre 2007 inclus 2. Au moins le 6 octobre 2007 inclus
Jour de l'élection	Le samedi 13 octobre 2007
Affichage des résultats	Le samedi 13 octobre 2007
Transmission des résultats (à l'IA et à l'IN)	Le samedi 13 octobre 2007
Transmission des contestations à l'Inspection Académique	Jusqu'au 18 octobre 2007 inclus
Tirage au sort	Jusqu'au 23 octobre 2007 inclus

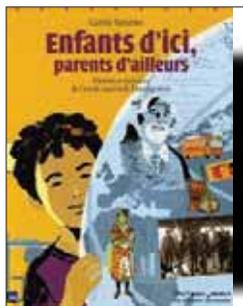
COMPRENDRE L'IMMIGRATION

Plus d'un Français sur trois a un ancêtre d'origine étrangère. Maghrébins, Juifs, Russes, Polonais, Italiens, Espagnols, Portugais, Turcs, Maliens, Chinois, ont quitté leur pays pour fuir le chômage, la misère, une dictature ou un génocide, dans l'espoir d'une vie meilleure. Dans nos usines ou dans les mines, au combat, à la ville, à la campagne, cette immigration à laquelle s'ajoute l'exode rural, a contribué au développement économique, aux luttes pour la démocratie, à la richesse de notre culture. L'histoire de ces immigrés est notre histoire, leurs enfants sont nos enfants.

Enfants d'ici, parents d'ailleurs : histoire et mémoire de l'exode rural et de l'immigration.

C. Saturno, coll. d'illust., Gallimard (22,90€) Dès 10 ans

Ce bel album documentaire riche en photos, illustrations, documents, témoignages, est un excellent ouvrage de référence. Facile d'accès, il donne les repères essentiels pour comprendre les données sociologiques et politiques des flux migratoires et de l'exode rural, de 1850 à nos jours. Cinq grandes périodes identifiées permettent un repérage facile. Quinze enfants d'aujourd'hui, représentant différentes populations d'émigrés racontent l'origine de leurs familles, leur parcours, leur vie. Des doubles pages documentaires avec frise chronologique permettent de resituer dans leur contexte historique les grandes phases de cette immigration. Des encadrés rappellent les événements marquants de ces 150 ans : génocide arménien, fascisme italien, guerre civile espagnole, Shoah, guerre en Yougoslavie... Le texte fait ressortir la part de ces émigrés dans la constitution de notre pays, dans les conflits du siècle mais aussi leurs difficiles conditions de vie. Pour la période actuelle, il est question des centres de rétention, de Sangatte, des charters d'expulsion, des lois Pasqua (1994) et Sarkozy (2006) qui durcissent considérablement les conditions d'accueil des étrangers, mais aussi des associations et des réseaux d'aides. En fin d'ouvrage, Index, bibliographie, textes de lois permettent de se situer dans une actualité toujours brûlante.



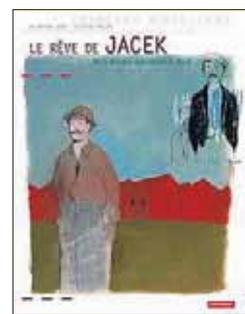
Mon album de l'immigration en France. Collectif J. Jover et B. Orioux (CD audio), ill. Pef – Tartamudo 2004 (27€) Dès 10 ans

L'album fait alterner de courts chapitres informatifs sur l'immigration des deux derniers siècles avec des témoignages d'écrivains, d'hommes politiques, d'artistes et de citoyens issus de l'immigration : Cavanna, Yves Frémion, Farid Boudjellal, Luis Rego, Fodé Sylla, Yasmine Boudjenah, Maurice Rajsfus... L'intérêt de ce livre est entre autre de montrer que ces mouvements de population avaient des causes historiques précises : appel aux travailleurs Italiens ou polonais pour compenser le dépeuplement de la France après la guerre 14/18, fuite des pogroms pour les Juifs d'Europe Orientale, essor industriel des années cinquante qui réclame une main d'œuvre maghrébine alors que s'engage la guerre d'Algérie... Beaucoup d'enfants découvriront ici le rôle joué par tant d'immigrés enrôlés dans l'armée française, le rôle aussi des étrangers dans la résistance, tel le groupe Manouchian. Histoire du peuple de France, faite de brassages permanents, et qui met l'accent sur ce qui reste à faire aujourd'hui en France pour qu'un immigré soit un citoyen à part entière. Les illustrations de Pef sont toujours aussi savoureuses. Un CD-audio accompagne la nouvelle édition.



Lire également ces deux excellents titres de la nouvelle collection « Français

d'ailleurs » chez Autrement (14,50€) Dès 10 ans : « Le cahier de Léïla. De l'Algérie à Billancourt » V.Goby, ill. Ronan Badel et « Le rêve de Jacek. De la Pologne aux corons du Nord » V.Goby, ill. O. Tallec - Autrement (14,50€) Dès 10 ans

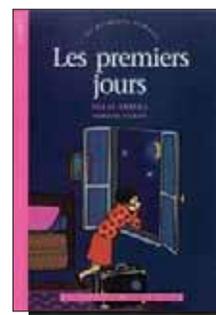


Entre chien et Lou (R) F. Thinard – Rouergue (DoAdo) 2005 (9,50€) Dès 11 ans

Lou, son chien Yuc et sa famille viennent d'emménager... Sur la porte de son placard, Lou découvre des marques correspondant à des tailles et deux

noms d'enfants. Qui sont Mehdi et Dhouha? Que sont-ils devenus ? Avec les maigres indications du voisin bougon, Lou et Yuc s'amuse à remonter la piste. Il faut dire que Lou et Yuc s'aiment, se parlent, se disputent car ils ont un regard très divergent sur le monde. Lorsque derrière une palissade de chantier, ils découvrent une bâtisse sinistre, Lou a le choix : écouter les conseils de Yuc et rentrer dare-dare chez elle ou pousser la porte vermoulue. Elle pousse la porte... et découvre un adolescent et une petite fille, immigrants esclaves d'un atelier clandestin de couture. Avec Yuc, elle court alors tous les risques pour rassembler des preuves, avant de tout dire à ses parents. La police est prévenue. Malgré un accident de voiture, tout est bien qui finit bien – trop bien peut-être ? - L'alternance entre le récit de Lou et le point de vue du chien donne de la légèreté à un grave sujet d'actualité.

Lire aussi « Les premiers jours » (R) E. Errera, M. Satrapi – Actes-Sud (6€) Dès 9 ans



Marie Claire Plume
Voir d'autres titres sur <http://www.snuipp.fr>
www.snuipp.fr (Livres de jeunesse)

Leur avis

**JACQUES RIBS
ET PIERRE HENRY**

Président et Directeur général de
France Terre d'Asile

« Il est en effet curieux de constater que si nul responsable politique ne conteste la qualité de réfugié aux 2 millions d'Irakiens qui se trouvent aujourd'hui en Syrie et en Jordanie, il n'en va pas de même dès lors que quelques uns de ces réfugiés tentent d'entrer en Europe. »

**LETTRE DE MISSION
DE BRICE HORTEFEUX**

« La France doit rester un pays ouvert à l'immigration. (...) Mais cette immigration doit rester compatible avec nos capacités d'accueil et nos grands équilibres sociaux. Nous vous demandons de réaffirmer et d'assurer le droit légitime et absolu de la France de déterminer elle-même qui a le droit de s'installer ou non sur son territoire ».

PATRICK WEIL

directeur de recherche au CNRS

« Je suis toujours surpris de voir un président de la république d'inspiration libérale vouloir gérer l'immigration comme on gérait le Gosplan dans les années 1950 en Union soviétique. A chaque fois que dans les années récentes les gouvernements ont fait des prévisions de recrutements, ils se sont trompés. »

**RESEAU EDUCATION
SANS FRONTIÈRE**

« Voyager menotté, est-ce là « faire du ciel le plus bel endroit de la Terre » comme le prétend la publicité de la compagnie ? C'est faire en tout cas bon marché de la réaction des passagers et des personnels confrontés à des situations souvent insupportables. »

IMMIGRATION INFLATION LEGISLATIVE



Alors que la lutte contre l'immigration irrégulière rend la situation des étrangers sans papiers difficile voire inhumaine, le projet de loi de Brice Hortefeux sera discuté à la rentrée.

Le 9 août, à Amiens, un enfant de 12 ans a chuté du 5^e étage d'un immeuble en voulant fuir avec son père la police qui venait les interpellier. Ils étaient sans papiers. Le 21 août à Lille, 42 sans papiers en grève de la faim ont été expulsés de la Bourse de travail de Lille... Deux drames qui montrent, s'il en était besoin, la dureté de la lutte contre l'immigration irrégulière en France. Brice Hortefeux ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement, appelait même ces derniers jours à « redoubler d'efforts pour les interpellations » pour arriver aux 25 000 expulsions annoncées pour 2007. Parallèlement, la loi ne cesse de s'étoffer de nouveaux textes dont le dernier en date rédigé par le nouveau ministre sera discuté au parlement à la rentrée. Les projets d'ajouts concernent le regroupement familial qui sera dorénavant conditionné à une formation sur la langue et les valeurs de la République. Pour faire venir les siens, il faudra aussi justifier de ressources indexées à la taille de la famille, mesure qui avait été rejetée par le Sénat en 2006. Par ailleurs, lorsqu'une famille avec enfants a bénéficié du regroupement, un « contrat d'accueil et d'intégration » devra être signé par les parents qui devront suivre une « formation » sur « leurs droits et devoirs ». En cas de non-respect de ce contrat (absentéisme scolaire par exemple) des mesures « d'accompagnement » seront prises comme la mise sous tutelle des allocations familiales.

Un arsenal efficace ?

« Ce sera la 15^e fois depuis 1981 que le parlement légifère sur la question de l'immigration, la 4^e en cinq ans » remarque Jacques Ribs et Pierre Henry de l'association France Terre d'Asile. Pour autant la politique française qui s'inscrit dans un cadre européen ne semble pas en capacité de réguler durablement les flux migratoires. L'aide au développement affichée dans l'intitulé du ministère suffira-t-elle ? Des progrès restent à faire, si l'on en croit certaines ONG qui considèrent que 40% de l'aide est en fait dirigé à d'autres fins (francophonie, DOM-TOM...).

Droit d'asile sous surveillance

De plus, les murs montés par les différentes lois européennes rendent de plus en plus difficile l'accession de demandeurs d'asile dans les démocraties de l'Union. La France ayant été condamnée par la cour européenne des droits de l'Homme, le projet de loi donne, aux demandeurs d'asile qui se présentent à la frontière, le droit à un recours suspensif avant d'être éventuellement reconduits. Mais alors que l'Office Français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) est en passe d'être transférée sous la tutelle du ministre de l'immigration et de l'identité nationale, l'absence du mot asile dans l'intitulé du ministère peut apparaître de mauvais augure.

Lydie Buguet

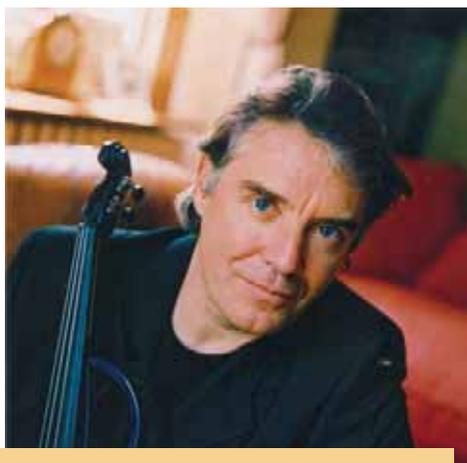
« QUAND ON NE SAIT PAS QUI EST HUGO, ON S'ISOLE »

La lettre de cadrage du Président de la République cite explicitement l'éducation artistique et culturelle, faut-il y voir une réponse au rapport du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) ?

Pour le Haut conseil, qui exerce un lobbying intensif depuis un an et demi, c'est une petite victoire. On ne pensait pas que ce serait tranché aussi rapidement. C'est justifié mais il fallait oser le faire. La notion n'est pas entrée dans les esprits surtout du point de vue des parents d'élèves. On a trop longtemps pensé que les pratiques artistiques n'étaient pas fondamentales. L'éducation artistique et culturelle devrait être la colonne vertébrale de l'éducation. La première mission assignée au Haut Conseil est d'en convaincre l'ensemble des acteurs.

Alors selon vous, qu'apporte l'éducation artistique et culturelle ?

Tous les enfants qui ont eu un contact avec une pratique artistique ont dégagé une confiance en soi en se reconnaissant eux-mêmes. Cela leur donne une aptitude à aborder d'autres disciplines et éveille leur curiosité. L'éducation artistique et culturelle permet en outre aux enfants d'être plus « connectés » avec la mémoire au sens de l'Histoire, l'histoire de l'art, la littérature. Il existe aujourd'hui une rupture entre les jeunes générations et cette mémoire collective. La mémoire à laquelle ils accèdent au moyen des médias informatiques et audiovisuels est immédiate et consumériste. Or, quand on ne sait pas qui est Manet, Monnet, Hugo, on s'isole, on se prive d'une nourriture essentielle à l'intelligence et à la réflexion. Seule l'école est en mesure de faire partager ces références à tous, de transmettre la vertu de l'effort pour accéder à la culture, notion à l'opposé de ce que propose la télévision aujourd'hui. Avec l'éducation, l'Etat est le seul acteur capable de soutenir le développement d'un modèle qui contrebalance cette évolution.



Didier LOCKWOOD

Musicien et vice-président du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle.

« Il y a rupture entre le contact sensitif construit à la maternelle et l'entrée dans le monde du sensé au CP. Le sensible est écarté .»

dans le domaine artistique à l'école primaire ?

Notre gros point noir, c'est l'école élémentaire. Danser, créer, peindre, s'exprimer sont des démarches organiques qu'on trouve à la maternelle. Mais dès le CP, c'est terminé. Il y a rupture entre le contact sensitif construit à la maternelle et l'entrée dans le monde du sensé au CP. Le sensible est écarté. Bien sûr il existe des expériences intéressantes. Dans les classes à PAC (projet artistique et culturel), par exemple, on trouve des démarches qui vont dans ce sens. Les expériences positives ne sont malheureusement pas poursuivies faute de crédits. Or, il faut s'appuyer sur un existant qui marche. L'une des propositions du Haut Conseil formulée dans notre rapport annuel 2006 porte sur la création d'un observatoire des bonnes pratiques disposant d'un référent par académie et d'un centre des ressources. L'objectif

serait de pérenniser les bonnes pratiques et de les généraliser en les adaptant à chaque territoire.

La formation des maîtres est-elle à la hauteur ?

Non, et le HCEAC a sonné l'alarme. La loi de 1988 sur les enseignements artistiques n'est pas respectée. L'éducation artistique et culturelle n'est pas encore entrée dans la carte d'attribution des maîtres d'école. Or les mentalités ne changent pas par décret, il y a d'abord un problème de formation. On est passé de 50h de formation annuelle dans les IUFM à 15 heures dans le dernier cahier des charges. Progressivement, il faut introduire le virus vertueux. Outre la refonte des programmes, nous avons proposé que chaque IUFM soit parrainé par un artiste ; que les stagiaires qui ont dégagé une motivation pour cet enseignement reçoivent une compétence supplémentaire et deviennent des médiateurs entre les enseignants de leur école, les artistes, les intervenants culturels et les représentants des établissements culturels partenaires des écoles.

Quels sont les chantiers à venir du Haut conseil ?

Nous allons travailler sur la formation de formateurs dans le cadre de la réforme des IUFM, sujet qui nous préoccupe et dont nous comptons bien nous saisir. Nous entamons aussi un audit des programmes en cours de réécriture pour qu'ils s'inscrivent dans le socle commun de connaissances et de compétence : si nécessaire, nous proposerons des adaptations pour une mise en œuvre cohérente dans le socle de l'éducation artistique et culturelle, dont l'importance est désormais reconnue grâce à notre action. Nous poursuivrons également notre audit du primaire et procéderons à celui du collège et du lycée.

Propos recueillis par Lydie Buguet

http://www.education.arts.culture.fr/images/documents/Rapport_annuel_2006_HCEAC.pdf